



Rapport Annuel 2018



Sommaire



Rapport Moral et Activités 2017

Rapport Moral du Président	4
Introduction	6
Organigramme de la FNSF	7
Représentations générales FNSF	8

Actions des secteurs

Secteur Seniors Sourds de France	10
Secteur Jeunes Sourds de France	12
Secteur Etudiants	15
Secteur Journée Mondiale des Sourds	19

Actions des commissions et représentations

Commission Centre-Relais Téléphonique	22
Commission Culture	28
Commission Discrimination	31
Commission Education	33
Commission Finance	35
Commission Santé	37
WFD	41
Comité Média	45

Actions prévisionnelles

Plans d'actions 2019-2022	47
Actions prévisionnelles des secteurs	48
Actions prévisionnelles des commissions	52

L'année 2018 marque le début de mon deuxième mandat à la tête de la Fédération. Pendant mon premier mandat, mon équipe fédérale s'est considérablement agrandie : plus de 60 bénévoles directs (membres du Conseil National, des secteurs, des commissions, des comités, des groupes de travail et des délégations régionales). Ces bénévoles offrent des dizaines à des centaines d'heures en don pour la Fédération en fonction de leur disponibilité, de leur investissement et surtout de leur responsabilité envers la FNSF. Je tiens naturellement à les remercier pour leur implication.

L'implication est l'une des critères du bénévole qui est, à mon sens, primordial pour travailler en équipe, rester motivé et solidaire l'un avec l'autre. L'année 2018, nous avons été confrontés à certaines difficultés dans le fonctionnement interne liées à des manques d'implication. C'est pourquoi, nous avons besoin d'un renouveau, une relance de dynamisme au sein de toute l'équipe fédérale. Le soutien bénévole est fondamental. Ils sont le moteur, le noyau, une seule et unique équipe de la Fédération.

Les délégations régionales ne se développent plus : les coordinateurs régionaux doivent être élus par les membres actifs de leur région (associations membres de la Fédération). Nous sommes confrontés à une limite du bénévolat du Conseil National. Les multitudes tâches et dossiers ont empêché de mener à bien la gestion de ces délégations régionales. Pour conséquence, une seule table ronde a été organisée en mars 2018 avec seulement trois coordinateurs régionaux. Ces délégations régionales doivent devenir un pilier de la FNSF, car ils permettront d'harmoniser des messages et des actions politiques fédérales dans tout le territoire français. C'est un soutien essentiel qui nous manque à notre réseau. Malgré tout, il m'est très difficile de gérer une grosse équipe sans personnel salarié. Les ressources propres et régulières sont toujours insuffisantes.

Comme je l'ai exposé l'année dernière, nos actions se sont stabilisées. Seule une augmentation de la contribution financière de la part des membres peut y remédier à ce problème et permettre la Fédération et donc son équipe d'avancer beaucoup plus efficacement leurs combats. En effet, nos affiliations à la WFD et l'EUD et nos contributions aux secteurs sont, tous deux, financées par les cotisations des associations. Alors que nos actions politiques sont financées par les donateurs... Je remercie sincèrement aux associations et aux donateurs pour leur confiance, leur soutien capital.

Les fonds reçus par les donateurs sont cinq fois plus importants que ceux de nos membres. Il y a là un problème de logique. Le fonctionnement de base d'une fédération et présent dans toutes les autres fédérations (humanitaires, syndicats, socio-culturelles, ou sportives) : chaque membre fédéré doit cotiser une part fédérale. Il n'y a aucune logique d'exonérer une cotisation des membres fédérés. Nous devons réfléchir à une solution ensemble pour éviter les mêmes erreurs du passé et mettre en place un système efficace. Nous avons besoin d'un soutien financier plus important pour réaliser à bien nos missions.

L'Assemblée Générale 2018 a validé notre plan d'action pour 2019-2022. Malgré la capacité faible de financer les actions concernées, nous avons entamé des préparations pour un combat à long terme en faveur de l'éducation des Jeunes Sourds. L'année 2018 s'est terminée par le Congrès d'Eragny avec sa déclaration des droits de l'enfant Sourd que je compte sur vous de les ratifier cette année.

Nous avons également commencé à préparer de travailler avec des avocats pour l'éducation des Jeunes Sourds. Ces avocats représentent encore des dépenses que nous ne pouvons éviter et qui doivent être compensés par des solutions financières pérennes. Nous avons donc plus que jamais besoin de récolter des dons, de réformer les cotisations pour augmenter notre capacité financière et contribuer nos combats pour l'éducation.

L'année 2018 est aussi marquée par des nouveaux Statuts arrêté du 16 février 2018 et publié au Journal Officiel le 23 février 2018. Ce qui change, c'est la présence des membres individuels à l'Assemblée Générale et ils seront représentés par une délégation élue par eux-même. Ces différents membres que compose la Fédération sont diversifiés : actifs, associés, consultatifs, fédérés, individuels, honoraires...

Nous y comptons, en 2018, plus de 5500 membres. C'est l'unité fédérale, solidaire et forte ! Ce n'est pas sans les Citoyens Sourds qui restent toujours mobilisés pour défendre leurs intérêts et besoins : leurs revendications sont légitimes que nous soyons solidaires les uns des autres.

La FNSF regroupe les décideurs, les acteurs, les contributeurs qui font avancer ensemble pour la défense des droits des personnes Sourdes et pour la promotion de la Langue des Signes Française, l'élément fondamental du droit humain. Nos membres sont des électeurs, ils décident des actions que nous menons dans des années à suivre. La FNSF c'est vous ! Soutenir la Fédération revient à nous soutenir nous-même, notre identité culturelle et linguistique, notre Langue : la Langue des Signes Française !

La signature « La Fédération, c'est vous ! » n'est pas seulement un slogan, mais une réelle expression d'une volonté de synergie des forces et des valeurs qui animent toujours la Fédération.

Vincent COTTINEAU
Président



L'année 2018 a été riche en événements et en actions au niveau de la Fédération.

Nous retiendrons le principal événement de l'année 2018 en termes d'accessibilité : l'ouverture du Centre-relais téléphonique qui a eu lieu le 8 octobre 2018, une date à marquer dans l'Histoire des Sourds.

En ce qui concerne le plan d'action décidé par l'Assemblée générale de la FNSF en 2018 qui est la priorité nationale pour la Fédération pour les quatre années à venir, soit l'Éducation, la FNSF a eu le plaisir d'avoir organisé en collaboration avec DLS 95 (Dialogue Liberté Sourds) le Congrès national sur l'Éducation ayant lieu du 19 au 20 octobre 2018 à Eragny dans le thème *“Education des jeunes Sourds pour une inclusion réussie !”*

Une réflexion sur la définition *“inclusion”* s'est donc imposée en cours d'élaboration et nous fournirons notre prise de position en rapport avec ce mot qui est de plus en plus utilisé au niveau gouvernemental.

Dans le domaine de la communication, il y a eu trois événements manquants :

D'une part, la FNSF remercie le public étant répandu partout en France pour avoir battu le record historique de la mobilisation et de la participation au buzz sur le hashtag *« #baguettemagique »* à la suite du scandale sur la circulaire PEJS non appliquée partout en France.

D'une autre part, une nouveauté dans le domaine de la communication a été utilisée deux fois dans l'année 2018 et mérite d'être utilisée à l'avenir à nouveau : le live Facebook avec les questions du public au Président de la FNSF.

Pour finir, le numéro national d'urgences adapté dit *“le 114”* s'est développé : il est maintenant possible de les appeler en visiophonie en plus du SMS.

En outre, au niveau des délégations régionales, la FNSF a pu former 3 coordinateurs régionaux et leur a fourni les outils pour leur permettre de commencer ses actions au niveau régional, et enfin, le programme du prochain congrès WFD qui aura lieu cette année en juillet à Paris a été diffusé.

Il y a eu aussi l'assemblée générale de l'EUD qui a eu lieu en octobre 2018 à Vienne (Autriche), où Ronit Laquerrière-Leven et Nicolas Marguin ont participé. Nous avons retenu de cette AG une proposition d'accessibilité pour les Sourds au niveau européen du numéro d'urgence 112 (qui a été voté au Parlement européen récemment) équivalent au 114 pour la France.

L'équipe du Conseil National a été un peu remanié dans l'année 2018 : Julia Pelhate et Sandra Recollon n'ont pas renouvelé leurs mandats et sont donc parties. Albert Tabaut a intégré le Conseil National pour les quatre années à venir et nous avons procédé à la cooptation de Nicolas Morin pour une année.

Et pour revenir sur cette année, toute l'équipe de la FNSF - membres du Conseil National, des secteurs et des commissions tous confondus - observent une année remplie au niveau des missions et des actions.

Ophélie HADDAD
Nicolas MORIN
Nicolas MARGUIN



Conseil National

Bureau Exécutif :**Président :** Vincent COTTINEAU**Vice-présidente :** Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN**Secrétaire Générale :** Ophélie HADDAD**Trésorier Général :** Nicolas EVRARD**Conseillers :**

Wallès KOTRA

Nelly GUYOT

Raphaëlle BONVALLET

Nicolas MARGUIN

Jennifer MARCUS (démission avril 2018)

Albert TABAOT (élu juin 2018)

Sandra RECOLLON (fin de mandat juin 2018)

Julia PELHATE (fin de mandat juin 2018)

Nicolas MORIN (coopté juillet 2018)

Référente des commissions : Raphaëlle Bonvallet- Référente des secteurs : Nelly Guyot

Accessibilité Audio-Visuelle

Wallès KOTRA

Centre Relais Téléphonique

Anne MADEC

Stéphane AMOSSE

Laurent GUIRAUD

Culture

Lise LE DIGOU

Estelle ARNOUX

Sandrine RINCHEVAL

Fanny DRUILHE

Joël CHALUDE

Discrimination

Pascal MARCEAU

Roméo HATCHI

Education

Delphine KHOLOUKHOEV

Vincent COTTINEAU

Ronit LAQUERRIERE-LEVEN

Vanessa ANDRIEU (novembre 2018)

Chrystel LAMOTHE (novembre 2018)

Mélodie SAUVAGET (novembre 2018)

Finances

Quentin PELE

Mattias KOCH

Nicolas EVRARD

Santé

Virginie DENIS

Marie GIRAUD

Christian COUDOURET

Sport

Caroline RICHARD

Caroline HERLIN

Sébastien WATTEBLED

Davy LACROIX

Kévin SAUVAGET

Comité Média

Wallès KOTRA

Ophélie HADDAD

Maurice RAMBERT

Sabine SALHA

Kévin MAUREL

Jeunes Sourds de France

Alexandre DANIEL

Nolwenn G. DE KERANFLEC'H

Déborah PAUL

Seniors Sourds de France

Nadia BOURSIN

Geneviève MATHIEU (partie juin 2018)

Josette BOUCHAUVEAU

Nadine DUPLAN

Josette LACROIX (juin 2018)

Etudiants

Charlotte BERTHIER

Emi LAVIGNE-MATSUOKA

Audrey TAGUET

Olivier AH-FA

Journée Mondiale des Sourds

Aliza M'SIKA

Thomas PLANCHAIS

Ludovic DUCASSE

Delphine LELEU

Christelle PEPIN

Date	Lieu	Thème	Forme	Représentant
JANVIER				
18	Paris	CNCPH plénière	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
20	Paris	Réunion avec Nicolas Nordman Ajoint au Maire	Réunion	Vincent COTTINEAU et Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
20-21	Paris	Réunion Conseil National	Réunion	CN
27-28	Paris	Etats Généraux	Réunion	Vincent COTTINEAU et Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
FEVRIER				
7	Rennes	Jury Master 2 Pascal Touitou	Jury	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
12	Paris	Organisation interne avec P. Berthe	Réunion	Nicolas EVRARD
15	Paris	CNCPH plénière	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
20	Paris	Mission IGAS Emploi des personnes en situation de handicap	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
MARS				
03-04	Paris	Réunion Bureau Exécutif	Réunion	BE
12	Paris	Concercation Mme Cluzel thème emploi des personnes en situation de handicap	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
15	Paris	CNCPH plénière	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
17-18	Paris	Réunions des coordinateurs Bretagne - Occitanie - Pays de la Loire	Réunion	Ophélie HADDAD Vincent COTTINEAU
AVRIL				
1-2	Paris	Réunion Conseil National	Réunion	CN
12	Paris	CNCPH plénière	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
13-15	Paris	100 ans de Rubens Alcais	Invitation	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
MAI				
4-6	Albi	150 ans de l'association des Sourds d'Albi	Invitation	Vincent COTTINEAU
23	Paris	CNCPH plénière	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
26	Paris	Assises Education enfants Sourds	Assises	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
29	Paris	Ministère de l'EN, Mme Caraglio, Haut fonctionnaire au handicap et à l'inclusion	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
JUIN				
2-3	Louhans	5 ans du Musée de Louhans	Invitation	Vincent COTTINEAU
8	Paris	Réunion Conseil National	Réunion	CN
9-10	Paris	Assemblée Générale FNSF	AG	CN
18	Paris	CNCPH plénière	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
26	Paris	Réunion avec la député Mme Dubois	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
JUILLET				
12	Paris	CNCPH plénière	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
14	Nice	70 ans de Nice Sports Loisirs des Sourds	Invitation	Ophélie HADDAD

Date	Lieu	Thème	Forme	Représentant
JUILLET				
24	Paris	Réunion Secrétariat d'Etat Numérique	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
24	Paris	Réunion Ministère de l'Education Nationale	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
SEPTEMBRE				
14	Toulouse	Réunion avec Vice-Versa	Réunion	Ophélie HADDAD
28	Paris	CNCPH plénière	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
OCTOBRE				
4-7	Vienne	Assemblée Générale EUD	AG	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN Nicolas MARGUIN
19-20	Paris	Congrès FNSF Education	Congrès	Vincent COTTINEAU
22	Paris	CNCPH plénière	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
NOVEMBRE				
3-4	Paris	Rassemblement Fédéral	Réunion	Nelly GUYOT
17-18	Paris	Réunion Conseil National	Réunion	CN
19	Paris	CNCPH plénière	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
DECEMBRE				
1	Paris	Bilan finance	Réunion	Nicolas EVRARD, 4 secteurs et commission Finances
12	Paris	CNCPH plénière	Réunion	Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN

Présence des membres du CN/BE lors des réunions :

	CN - 20 - 21 janvier	BE - 03-04 mars	CN - 1 - 2 avril	CN - 7 - 8 juillet	CN- 17-18 novembre
Vincent COTTINEAU	✓	✓	✓	✓	✓
Ronit LEVEN-LAQUERRIERE	✓	✓	✓	✓	✓
Julia PELHATE	✓	✓	✓	Fin de mandat	
Ophélie HADDAD	✓	✓	✓	✓	✓
Nicolas EVRARD	✓	✓	✓	✓	✓
Sandra RECOLLON	AE		AE	Fin de mandat	
Nelly GUYOT	✓		✓	✓	✓
Wallès KOTRA	✓		✓	AE	✓
Nicolas MARGUIN	✓		✓	✓	✓
Jennifer MARCUS	AE		ANE	Démission	
Raphaëlle BONVALLET	✓		AE	AE	✓
Albert TABAOT			Élu	✓	✓
Nicolas MORIN				Coopté	✓

(✓ : Présent ; AE : Absence excusée ; ANE : Absence non excusée)

Les réunions

- La réunion générale a eu lieu le samedi 24 mars 2018 dans la matinée à Orléans.
- Le séminaire dans l'après-midi, la réflexion et échanges par groupe :
 - Qu'est ce que c'est la FNSF et le SSF ? Pour qui ?
 - A quoi servent-ils ?
 - Quelles sont leurs objectifs ?
 - Concernant les actions et projets, qui décident ?
- Les commissions et secteurs (Nadine DUPLAN et Josette LACROIX) ont participé au rassemblement fédéral du 3 et 4 novembre à Paris.
- Nadia BOURSIN a participé à la réunion de la commission des Finances le samedi 1er décembre.
- Point sur le bilan financier de chaque secteur avec N.EVRARD, trésorier général ;
- Nouvelle organisation financière semblable pour tous les secteurs (comptes et budget prévisionnel)
- Quatre réunions de SSF se sont déroulées à Paris.



Les activités

• Voyage découverte sur le fleuve DANUBE du 15 au 21 octobre 2018

Partenariat avec ACTIS VOYAGES qui a assuré l'interprétariat et a apporté des informations complètes tout au long de la croisière Europe.

Dossier pour la création de la commission senior EUD

La responsable a demandé un dossier existant à Mr FOURASTIE. En 2005, il y a eu une proposition à l'Assemblée Générale EUD et depuis plus rien.

Le document parle essentiellement de l'humanité, de la protection sociale, morale et de la culture. L'équipe SSF va le prendre en charge.

Préparation de réunion et Planète des Seniors Sourds à Toulouse

- La conférence « Planète des Seniors Sourds » a pour but de défendre les intérêts moraux, sociaux et politiques des seniors Sourds.

Nadia BOURSIN
Responsable SSF



Date	Lieu	Thème	Représentant
JANVIER			
20 - 21	Paris	Réunion CN	Nadia BOURSIN
FEVRIER			
10	Paris	Réunion SSF	Équipe SSF
MARS			
6	Paris	Rendez-vous avec ACTIS	N. DUPLAN
23 - 25	Orléans	Réunion SSF et Réunion Générale	Équipe SSF
AVRIL			
1	Paris	Réunion CN	Nadia BOURSIN
MAI			
26	Paris	Réunion SSF	Équipe SSF
JUN			
9-10	Paris	Assemblée Générale FNSF	N. BOURSIN, N. DUPLAN et J. BOUCHAUVEAU
OCTOBRE			
14-21	Voyage	Séjour sur le Fleuve la Danube	N. BOURSIN, N. DUPLAN et J. BOUCHAUVEAU
NOVEMBRE			
3-4	Paris	Rassemblement Fédéral	J. LACROIX et N. DUPLAN
10	Paris	Réunion SSF	Équipe SSF
DECEMBRE			
1	Paris	Réunion avec la commission Finances	N. BOURSIN
29-05/01	BESSE	Séjour dans le Massif Central	Équipe SSF

L'équipe JSF a pour principaux objectifs :

- La sensibilisation des jeunes à la vie associative.
- La collaboration étroite avec les associations / secteurs de Jeunes Sourds pour des événements nationaux JSF tels que Bal d'été, Intervilles, etc...
- Faire intégrer les Jeunes aux camps nationaux et internationaux afin de valoriser leur identité et leur langue naturelle (JSF, EUDY et WFDYS).

Notre stratégie repose sur :

- Des interventions en milieu associatif afin d'éclaircir et expliquer aux Jeunes Sourds le fonctionnement et le rôle du secteur JSF et de la FNSF
- Sondages et Statistiques afin d'obtenir des informations concernant l'état de situation des associations/secteurs des Jeunes Sourds.
- Des événements, petits ou grands, dans le but de rassembler les Jeunes dans une atmosphère festive et solidaire.
- Des conférences, des séminaires et des formations pour offrir aux Jeunes Sourds et/ou aux associations/secteurs des Jeunes Sourds un temps de réflexion et des outils pour leur permettre de se construire culturellement, socialement et linguistiquement. Ceci a pour but de développer leur potentiel associatif.
- La collaboration internationale avec EUDY et WFDYS : des camps internationaux, leur assemblée générale, des séminaires abordant de différents thèmes qui touchent l'actualité des Jeunes Sourds.

Réalisations

Le bal d'été 2018 à Montpellier fut un succès, nous avons pu réunir plus de 350 Jeunes Sourds en un moment festif. La recette de cet événement aura permis de mieux fonctionner en interne et de subvenir aux frais de transport pour le leader pour le EUDY Junior Camp 2018 Slovaquie et pour le délégué pour l'assemblée générale d'EUDY en Roumanie. Nous voulons remercier pour la confiance que M'DEAF nous a donnée et l'association Langue des signes du Nord Pas-de-Calais pour l'événement national Intervilles 2018.

Synthèse et bilan

L'année 2018 a été délicate, le Conseil Jeunes de JSF a moyennement su se solidifier malgré nos motivations. Nous étions en très faibles effectifs et cela a provoqué des hauts et des bas au sein de l'équipe. La communication entre l'équipe s'est avérée bonne mais il semble qu'il manquait des compétences. C'est pour cela que nous voulons animer le réseau associatif des associations/secteurs de Jeunes Sourds afin d'obtenir des candidatures pour les intégrer dans le Conseil Jeunes, en vain.

Nous avons eu de beaux camps EUDY cette année mais pas en France organisé par JSF.

Mobiliser pour les Jeunes est important, cependant faut-il avoir les moyens pour le faire. L'avenir des Jeunes Sourds se repose sur JSF. Les camps nationaux sont importants pour les jeunes de tout l'âge, pareil pour l'avenir des sourds.

Durant les réunions JSF, nous avons développé plusieurs points principaux pour les actions JSF, néanmoins nous n'avons pas assez fourni notre énergie dans la politique de la Jeunesse.

Sous l'approbation du CN de la FNSF, Alexandre DANIEL a pris la responsabilité du secteur à partir du mois de juin 2018. Marie BRESSON a donné sa démission pour raisons professionnelles, Déborah PAUL a également donné sa démission pour raisons personnelles. Nolwenn G. DE KERANFLEC'H « se retire » du CJ (car n'a pas reçu l'approbation du CN) et s'oriente vers l'événementiel et a donc donné sa démission. Nicolas EVRARD a pris la responsabilité du poste de trésorier JSF à titre provisoire. Nous sommes donc deux membres du CJ à la fin du mois de décembre 2018.

Perspectives

La société évolue, nous aussi, nous souhaitons réfléchir à des actions qui touchent vraiment aux Jeunes Sourds, nous avons remarqué que les parents fervents d'une éducation bilingue nous réclament des camps pour leurs enfants. Ceci fait partie bien naturellement du plan éducation de la FNSF.

Utopique ou pas, nous aimerions tant avoir une personne qui puisse travailler pour le secteur JSF à temps partiel ou plein avec une rémunération dans l'objectif d'avoir une meilleure fluidité de communication interne et externe ainsi qu'une meilleure organisation des événements ou des camps.

Alexandre DANIEL
Responsable JSF



Date	Lieu	Thème	Représentant
AVRIL			
1	Paris	2e réunion CN FSNF	Marie BRESSON
7, 8	Bruxelles	Réunion CO-WFDYS	Alexandre DANIEL
7-14	Argentine	WFDYS Children Camp 2018 Argentina	Leader Valentin BAILLY
14	En ligne	Réunion à distance	Équipe JSF
MAI			
22	Paris	Réunion pour organisation JMS	Déborah PAUL
JUIN			
2-3	Montpellier	Bal d'été 2018 avec M'DEAF	Déborah PAUL et Alexandre DANIEL
9-10	Paris	Assemblée Générale FNSF	Marie BRESSON et Alexandre DANIEL
15-17	Arras	Intervilles	Marie BRESSON et Nolwenn G. DE KERANFLEC'H
8 - 11	Slovaquie	Réunion EUDY des leaders	Stéphanie BRAURE / Alexandre DANIEL
17-18	Marseille	3e Réunion Conseil National FNSF	Marie BRESSON
JUILLET			
	Roumanie	EUDY Youth Camp 2018	Alexandre DANIEL
	Roumanie	Assemblée Générale EUDY	Alexandre DANIEL
	Slovaquie	EUDY Junior Camp 2018	Leader Alexandre DANIEL
SEPTEMBRE			
8-9	Paris	Réunion CO-WFDYS	Alexandre DANIEL
23	Paris	Journée internationale de la LS	Déborah PAUL et Nolwenn G. DE KERANFLEC'H
27	En ligne	Webréunion	Équipe JSF
OCTOBRE			
4-7	Suède	European Deaf Youth Capital 2017	Alexandre DANIEL
7	Suède	célébration EUDY de 30 ans	Marie BRESSON
14-15	Paris	4e Réunion Conseil National FNSF	Marie BRESSON
21-22	Paris	Réunion Comité d'Organisation Camp WFDYS 2019	Alexandre DANIEL
DECEMBRE			
9-10	Paris	4e Réunion Conseil Jeune JSF	Équipe JSF sauf Nolwenn G. DE KERANFLEC'H
9	Paris	Réunion Finance FNSF	Marie BRESSON avec Nicolas EVRARD
16	Paris	Réunion Comité d'Organisation Camp WFDYS 2019	Alexandre DANIEL

Réalisations

Le comité STIM (Cyril CLAUDET, Camille OLLIER et Tiphaine VANDERMAESEN) s'est particulièrement illustré par son dynamisme et par l'organisation des séminaires successifs en seulement un an ! Ces séminaires ont d'ailleurs été un franc succès. Les étudiants et les professionnels s'y sont toujours rendus bien nombreux, témoignant ainsi de la nécessité de ces séminaires. Les deux séminaires, l'un à Toulouse en mai et l'autre à Lyon en partenariat avec l'IUT Lyon 1 en octobre, ont été productifs puisqu'on a pu recenser une centaine de signes.

Le projet du forum des métiers a avancé et nous avons espéré pouvoir le réaliser cette année à la Cité des Sciences et de l'Industrie. Cependant pour des raisons logistiques, nous avons dû chercher ailleurs. Nous pensons ainsi essayer de nous associer à un grand salon tel que "L'Étudiant" et proposer la présence de plusieurs professionnels sourds afin d'avoir un réel esprit d'inclusion. Ce projet sera idéalement réalisé dans l'horizon de 2020.

Le travail avec les associations locales a été assez laborieux, nous avons pu travailler ensemble pour notre combat politique mais les retours des associations sont les mêmes : une difficulté de capter le public étudiant associée à une difficulté d'apporter des réponses pratiques face à un appareil législatif déjà existant mais mal appliqué.

Nous avons également travaillé cette année à la mise à jour du site de la FNSF pour à la fois y donner une description plus actuelle de l'équipe et surtout donner des informations destinées à armer davantage les étudiants sourds dans leurs droits.

Le Summer Break n'est pas organisé cette année en raison d'une agrégation d'événements de l'été 2019 : Festival Clin d'Oeil, WFDYS et WFD. Donc, nous organiserons un événement similaire dans la version hivernale : "Winter Break" en 2019 et nous avons déjà commencé les premières démarches pour le lieu et les activités.

Synthèse, bilan et perspectives

Cette année a été une année agitée d'un point de vue politique avec l'arrivée de Parcoursup qui est loin de faciliter l'accès aux études et qui représente une barrière supplémentaire pour l'étudiant. La réponse de l'enseignement supérieur pour pallier au premier couac d'avoir tout bonnement oublié d'instaurer un espace pour déclarer son handicap sur le parcours informatisé a été d'orienter les étudiants handicapés vers les établissements déjà accessibles. Cette réponse nous semble contraire à l'esprit d'inclusion et incompatible à l'esprit des lois sur l'égalité des chances.

C'est pourquoi il nous semble essentiel d'informer sans cesse les étudiants, mais l'autonomisation des universités et l'arsenal juridique présent ne nous permettent pas de mener une action de grande échelle, c'est pourquoi nous devons être présents pour accompagner les futures actions individuelles.

De plus nous assistons à une éclosion des moyens d'accessibilité électronique ou numérique qui risquent de séduire les services du handicap des établissements par leur prix attractifs au dam des étudiants sourds qui pourraient réclamer des aménagements plus humains. Il nous semble donc d'autant plus essentiel de rester sur nos positions qui considèrent l'étudiant comme expert expérientiel, qui soit lui-même acteur de la mise en place d'accessibilité et donc du choix de la forme d'accessibilité en fonction de ses besoins particuliers.

Notre priorité est donc de rendre l'étudiant sourd davantage acteur, en lui fournissant le plus d'éléments législatifs, d'autant plus qu'avec la décentralisation des universités, il nous est plus difficile d'agir au niveau national. Nous avons réalisé pour cela des vidéos préventives quant à Parcoursup et nous n'avons pas eu de retour direct. Il est cependant difficile de prendre du recul sur cet événement étant donné que des centaines de milliers d'étudiants se sont aussi retrouvés lésés. Nous avons ainsi pris à cœur la mise à jour du site pour y transmettre le plus d'informations sur les droits des étudiants et allons prochainement davantage l'enrichir afin de lever le flou sur les différents dispositifs de financement pour l'accessibilité.

C'est également une des raisons pour lesquelles nous souhaitons maintenir un évènement qui réunit le plus d'étudiants lors des camps de vacances. Il s'agit d'un lieu privilégié d'éducation informelle pour transmettre justement des notions d'accessibilité avec les droits de chacun et des principes d'égalité.

Nous avons eu également le plaisir d'accueillir le comité STIM qui n'a pas démérité en organisant deux séminaires cette année. Notre collaboration est essentielle puisqu'elle répond à plusieurs objectifs qui ne servent pas seulement les étudiants mais toute la communauté sourde. Le premier besoin était de répondre aux étudiants qui se retrouvaient seuls devant l'interprète à devoir bricoler des signes face au manque de vocabulaire spécifique de leurs matières.

Le deuxième besoin concerne aussi les professionnels sourds qui sont confrontés aux mêmes difficultés que les étudiants dans leurs disciplines surtout s'ils n'ont pas de communauté professionnelle sourde autour d'eux, nous espérons que l'initiative de STIM pourra être répliquée dans toutes les disciplines y compris humaines pour qu'un jour on ne puisse plus dire que la LSF fait face à un manque de vocabulaire.

Le rassemblement des individus sourds unis autour d'une même discipline ainsi que des personnes linguistiques a permis d'avoir un regard croisé et réfléchi et nous espérons que ce travail sera pérenne sous la forme d'un site recensant les différents signes qui pourrait permettre à chacun d'apporter sa pierre par rapport à sa discipline.

Le secteur étudiant et le comité STIM n'ont pas la prétention de devenir un laboratoire linguistique clandestin, c'est pourquoi nous allons renforcer notre dialogue avec les linguistiques pour réfléchir à une collaboration intelligente qui permettrait de donner une parole directe à l'individu Sourd expert de sa discipline et d'avoir l'apport de la discipline linguistique.

Du point de vue humain, l'effectif de notre équipe a été stable. Nous faisons parfois appel à des personnes compétentes pour nous aider bénévolement à développer nos projets notamment dans la communication tels que les publicités et les affiches pour nos évènements. Nous ne serons leur témoigner assez de reconnaissance pour leur aide ponctuelle. Le travail avec le comité STIM a été basé sur la confiance et la motivation de ses co-organisateurs. Cependant, avec les succès successifs et le rythme effréné, nous avons dû revoir et améliorer le processus et le fonctionnement interne afin de mieux gérer la communication entre l'équipe et contrôler davantage les finances.

D'après la réunion inter-associative à Toulouse en octobre, on nous a fait part de la volonté de créer un nouveau comité pour consacrer notamment du temps sur tout ce qui est lié à la politique. Cette réunion a fait émerger également un projet que nous proposerons pour la prochaine assemblée générale d'EDSU, l'un des leviers des études à l'étranger est la maîtrise de l'anglais. Cependant l'apprentissage de l'anglais lors des cycles scolaires pour les sourds se révèle souvent difficile. C'est pourquoi nous souhaitons réfléchir à des camps de langue internationale où les étudiants sourds en vue d'un projet d'études à l'étranger pourraient apprendre ensemble l'anglais.

Nous avons également la priorité de trouver de nouvelles personnes impliquées et motivées afin de pérenniser notre secteur et de s'assurer que la transmission se déroulera bien lorsque les membres actuels du secteur étudiant viendront à quitter le secteur.

Charlotte BERTHIER
Responsable du secteur Etudiants



Date	Lieu	Thème	Représentant
JANVIER			
20	Paris	Accueil des nouveaux membres et présentation du fonctionnement interne et réflexion sur les nouveaux projets	Charlotte BERTHIER, Olivier AH-FA, Lucas P, Marine C
26	Paris	Réflexion sur la préparation d'une activité pour le 23 septembre dans le cadre de la JMS	Charlotte BERTHIER
31	Paris	Rencontre avec Mme SAUREL de PEPSA3 pour organiser l'atelier recherche d'emploi	Olivier AH-FA, Charlotte BERTHIER
FEVRIER			
10-11	Paris	Participation aux rencontres nationales de la FEDEEH, réflexions à la participation au Sens Lab 2018 et à une éventuelle aide pour le forum de métiers.	Olivier AH-FA, Charlotte BERTHIER, Lucas P
17	Paris	Avancement du travail sur le sondage	Olivier AH-FA, Charlotte BERTHIER
MARS			
6	Paris	Point d'avancement sur certains projets: SB3, atelier recherche d'emploi, 2ème séminaire STIM, etc.	Olivier AH-FA
17	Paris	Préparation avec d'autres membres (membres de la commission sourds et malentendants de la FÉDÉEH et membres de l'équipe Etudiant's 31) pour le huit clos avec Mme CLUZEL qui a eu lieu au Sens Lab le 24 mars 2018	Charlotte BERTHIER
23-24	Paris	Participation au Sens Lab 2018 à la Cité des Sciences de la Villette, organisé par la FÉDÉEH Intervention de Charlotte à la conférence « Où en est la France en matière de politique inclusive ? »	Olivier AH-FA, Charlotte BERTHIER, Lucas P
AVRIL			
21	Paris	Réunion d'équipe à la MIE Labo 6	Olivier AH-FA, Charlotte BERTHIER, Lucas P, Emi L-M, Marine C
23	Paris	Finalisation du cahier des charges pour le forum des métiers prévu pour le début de l'année 2019	Olivier AH-FA, Charlotte BERTHIER
25	Paris	Rédaction de la lettre pour les conseillers du premier ministre et pour la secrétaire d'État aux personnes handicapées	Charlotte BERTHIER, Emi L-M
MAI			
11-12	Toulouse	2ème séminaire STIM à Toulouse	Charlotte BERTHIER, Emi L-M, Comité STIM
16	Paris	Réunion-discussion avec Adrien Meslet d'AVA	Emi L-M, Audrey TAGUET
26	Paris	Participation aux "Assises de l'éducation et de l'enseignement spécialisé" sous l'égide de l'intersyndicale des INJS et INJA et l'APA-INJ	Charlotte BERTHIER, Émi L-M
26-27	Paris	Participation aux rencontres nationales de la FÉDÉEH au collège Aimé Césaire, Paris	Olivier AH-FA, Charlotte BERTHIER, Emi L-M

Date	Lieu	Thème	Représentant
JUN			
21/06	Paris	Tournage pour la mise à jour du site	Charlotte BERTHIER, Olivier AH-FA, Emi L-M et Audrey TAGUET
23	Paris	Rencontre ministérielle avec Mme Reynier et Mr Von Lennep	Charlotte BERTHIER
25-26	Paris	Réunion générale et journée de formation avec les associations régionales	Secteur Etudiants
SEPTEMBRE			
05	Paris	Réunion d'organisation du prochain évènement "Winter Break"	Charlotte BERTHIER, Olivier AH-FA, Hugo B.
22	Paris	Stand pour la JMS à l'hôtel de ville de Paris	Charlotte BERTHIER, Audrey TAGUET, Marine C
23	Paris	Organisation du jeu de piste dans le cadre de la JILS à la Cité des Sciences et de l'Industrie à la Villette	Olivier AH-FA, Audrey TAGUET, Marine C
OCTOBRE			
13-14	Lyon	3ème Séminaire STIM à l'IUT Lyon 1	Charlotte BERTHIER, Olivier AH-FA, Comité STIM
19-20	Paris	Congrès organisé par la commission Éducation de FNSF	Charlotte BERTHIER, Olivier AH-FA
23	Paris	Réunion d'équipe	Charlotte BERTHIER, Olivier AH-FA, Emi L
27-28	Toulouse	Réunion inter-associations avec Sourd'iants et Etudiant's 31	Charlotte BERTHIER, Olivier AH-FA, Emi L
NOVEMBRE			
3-4	Paris	Réunion fédérale organisée par le CN de la FNSF	Charlotte BERTHIER, Olivier AH-FA, Emi L
10-11	Paris	Participation aux rencontres nationales de la FÉDÉEH	Olivier AH-FA
21	Paris	Réunion d'équipe	Charlotte BERTHIER, Olivier AH-FA, Audrey TAGUET, Mélissa X.
DECEMBRE			
6/12	Paris	Tournage pour la vidéo pub de Winter Break 1	Charlotte BERTHIER

Semaine Mondiale des Sourds

La Semaine Mondiale des Sourds, la Journée Mondiale des Sourds, et la Journée Internationale des Langues des Signes viennent de se finir. Ce dernier événement se tenait d'ailleurs pour la première fois. Nous allons donc effectuer un bilan détaillé de chacun de ces événements.

Concernant la Semaine Mondiale des Sourds, 11 partenaires ont répondu présent à notre appel. En organisant leurs propres événements, ils ont ainsi enrichi notre programmation. A cela nous pouvons ajouter 3 centres de formations qui ont effectué des sensibilisations à la LSF. Nous avons donc totalisé 14 partenaires pour l'événement.

Par rapport à l'année dernière ce nombre a augmenté et nous en sommes ravis. Merci de la confiance que vous nous avez accordée et du temps que vous avez consacré au public. Cela leur a permis de participer à de nombreuses découvertes culturelles.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, grâce à leur collaboration nous avons pu proposer une programmation variée et complète du lundi au vendredi avec des animations du matin au soir, selon les envies de chacun, de la linguistique, en passant par des activités sportives et beaucoup d'autres choses encore. Nous voulons remercier sincèrement tous les participants.

Vendredi soir nous avons organisé l'anniversaire des 60 ans de la JMS. Cette soirée s'est déroulée dans les locaux d'IVT où la compagnie des Frères Ducasses s'est produite.

A la suite de ce spectacle s'est tenu un apéro d'înatoire organisé par «1000 et 1 Signes » sur le thème de l'Italie en mémoire de la première JMS qui est apparue à Rome. Nous remercions très chaleureusement ces deux collaborateurs pour l'organisation de cette soirée qui a eu un très grand succès en affichant complet. C'était une très belle soirée dans laquelle nous avons eu le plaisir d'accueillir le président de la FNSF, Vincent Cottineau.

Communication

Peut-être avez-vous suivi les émissions « Cœur de JMS » que notre équipe de communication a filmé tous les jours. En travaillant jusqu'à l'aube pour les montages, ils ont pu ainsi les publier dès le lendemain matin pour que vous puissiez les visionner. Bravo à eux pour leur rigueur dans le travail. D'autant plus que l'équipe était constituée de jeunes dont c'était, pour la plupart, une première expérience, qu'ils ont réussie haut la main. Nous leur tirons notre chapeau. Nous espérons que vous avez apprécié recevoir ces informations en continu.

Pour finir, nous ne savons pas si vous êtes au courant que Média'Pi et L'œil et la Main ont suivi trois personnes entendant n'ayant aucune connaissance du monde sourd dans leurs découvertes. Cette émission sera prochainement diffusée. Nous les remercions de leur intérêt et de leur participation. Cette semaine a permis de toucher un large public qui s'est montré investi dans les différentes animations. Il faut continuer dans cette même dynamique.

Journée JMS

La journée Mondiale des Sourds s'est tenue samedi, de 10h à 21h, sur la Place de la République. Il y a eu une très forte affluence, plus importante que l'année dernière. Nous sommes en effet passés de 3000 à 4000 personnes. Durant la manifestation, les autorités présentes ont comptabilisé 1500 manifestants.

Cependant, à notre sens, les participants n'ont pas été assez voyant et ne se sont pas assez fait remarquer. L'équipe de Sourd'iants avait pourtant créé des pancartes pour l'événement, malheureusement beaucoup de personnes du cortège ont refusé de les porter. L'année prochaine, il faudra travailler sur la visibilité de la manifestation.

Sur la place de la République, vous pouviez retrouver un village, des stands, des animations pour enfants, des activités sportives, de quoi se restaurer et également une scène de spectacle. Je voudrais dire un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à ces animations, c'est grâce à vous que tout s'est parfaitement déroulé.

Néanmoins, comme tous les ans, il manquait de bénévoles et en particulier des hommes afin de participer à l'installation de la place, des barrières etc... Nous espérons pouvoir en compter plus parmi nous l'année prochaine.

Au niveau des activités pour enfants, il y avait beaucoup d'animations et le château gonflable a été très apprécié. Il faudrait garder cette idée pour l'année prochaine avec, peut-être, une autre forme.

Ça sera la surprise !

En ce qui concerne les activités sportives, nous avons été très étonnés de voir le nombre de personnes qui se sont inscrits comme membre pour l'année à venir.

Il y avait des stands de nature différente, plus nombreux que précédemment et nous espérons, encore plus nombreux au fil des années.

La restauration sur place était axée sur le thème de l'Italie, en lien avec les 60 ans de la JMS.

Nous n'oublions pas, évidemment, les six sponsors qui, grâce à leurs dons, ont permis de financer la logistique et rendre cette journée aussi belle. Nous les remercions également chaleureusement.

Cette année nous a agréablement surpris en ce qui concerne la communication médiatique. En effet, l'événement a été relayé dans plusieurs journaux mais également par différentes radios, ce qui n'était pas le cas l'année dernière. Cette avancée est formidable et nous en sommes ravis.

Nous avons également reçu, durant la journée, différents élus représentant les mairies de Paris (le maire du 11ème arrondissement et l'adjoint au maire du 3ème arrondissement notamment). L'adjoint au maire de Paris s'est également exprimé sur l'accessibilité en notant l'importance de la valorisation de la LSF.

Nous sommes ravis de cet intérêt qui n'était pas présent l'année dernière. Cela démontre que nous ne sommes plus considérés mais que par le biais de la JMS nous devenons visibles.

Le président de la FNSF ainsi que Bruno MONCELLE étaient également présents. Nous remercions fortement toutes ces personnes.

Nous tenons à préciser que nous n'avons pas effectué tout ce travail seuls, nous avons bien sûr été accompagné d'une toute nouvelle équipe, plus grande que les années précédentes. Selon les compétences de chacun, nous avons réparti le travail en différents secteurs : enfance, arts, restauration, programmation, etc...

Nous tenons à remercier cette belle équipe au sein de laquelle l'ambiance et le travail ont été particulièrement appréciable. Nous avons développé une entente et des liens forts. En un mot, nous sommes très fiers d'eux. Merci à tous pour ce travail d'équipe. Plusieurs personnes vont poursuivre l'aventure mais d'autres vont partir et nous en sommes attristés.

Voilà ce qu'il en est du bilan de la JMS. Il est important de répéter que nous avons besoin de beaucoup plus de bénévoles, pour les années à venir.

Journée Internationale des Langues des Signes

En ce qui concerne la Journée Internationale des Langues des Signes qui s'est déroulée à la Villette, nous avons été ravis de constater la motivation de l'équipe. La programmation était également très riche ce qui a entraîné une très forte participation. Merci à toute l'équipe d'avoir accepté d'organiser cette journée particulière. Merci beaucoup.

Nous tenons à remercier toutes les personnes ayant aidé à l'organisation mais aussi vous, toutes les personnes ayant participé. Merci à tous d'avoir suivi les informations. Merci pour tout.

Sans oublier toutes les JMS qui se sont déroulées plus massivement partout en France. Nous tenons à les féliciter pour leurs organisations respectives. Bravo à vous ! Bon courage aux villes qui vont prochainement organiser leur JMS.

Au niveau National...

Premièrement, on a pu organiser le samedi 24 mars 2018 une réunion collective, avec les autres villes organisatrices de Journée Mondiale des Sourds. On a pu accueillir cinq villes : Lyon, Toulouse, Reims, Marseille, Montpellier. La journée a été très satisfaisante en termes d'échanges et d'objectifs à réaliser, comme par exemple : une création d'un logo national représentant la JMS qui sera affiché dans chaque page d'information de chaque ville de la France organisatrice de la JMS.

Pour ce qui est de la Journée Mondiale des Sourds de l'année 2018, quelques grandes villes – autre que Paris – comme Lyon et Toulouse ont pu organiser leur journée mondiale des sourds. On a aussi noté la présence de JMS dans d'autres villes plus petites, comme Grenoble, Reims, Brest, Montpellier entre autres...

Concernant la ville Lyon, d'après ce que nous savons, il a été décidé que leur JMS sera organisée chaque année pour tomber sur la même date, celle des journées du Patrimoine. Il se trouve que leurs journées mondiales des sourds précédentes, organisées ainsi leur ont apporté un très bon bilan. En effet, les foules, en ces journées du Patrimoine, sont beaucoup plus denses. C'est ce qui leur a permis d'attirer plus de monde. Les foules ont ainsi pu découvrir, via leurs spectacles et leurs stands, la culture sourde.

Quant à Toulouse et Montpellier, comme pour Paris, ils ont organisé une semaine mondiale des sourds. Un résultat plus que positif dans leur cas.

Pour finir, les principales difficultés que nous avons pu relever auprès d'autres villes comme Marseille par exemple voulant organiser leur JMS ont été de trouver des volontaires ou des aides financières pour organiser leur journée mondiale des sourds. Bon nombre de journées mondiales des sourds, celles des autres villes, ont été ainsi annulées faute de moyens.

Malgré les difficultés que notre équipe rencontre pour établir un contact avec d'autres villes car ces dernières ne répondent pas à nos mails, nous espérons étendre notre réseau des autres villes jusqu'à une vingtaine de villes afin de mieux présenter une unité nationale auprès des pouvoirs publics et améliorer notre coordination pour l'année 2019.

Bravo et merci à tous ! Rendez-vous l'année prochaine !

Aliza M'SIKA
Responsable du secteur JMS



Introduction

Durant l'année 2018, la commission CRT est restée mobilisée pour suivre et répondre aux sollicitations des différents acteurs dans la mise en œuvre concrète du relais téléphonique à partir du 8 octobre 2018, au regard de l'article 105 de la loi pour une République Numérique et du décret du 9 mai 2017.

Les grandes dates

- 19 février 2018 : l'Arcep lance une consultation publique « Indicateurs d'utilisation et de conditions de qualité de l'offre de services téléphoniques accessibles aux personnes sourdes, malentendantes, sourdaveugles et aphasiques »

- 13 juillet 2018 : le Gouvernement homologue la décision de l'Arcep définissant les indicateurs d'utilisation et les conditions de qualité de l'offre des services téléphoniques accessibles aux personnes sourdes, malentendantes, sourdaveugles et aphasiques

- 16 juillet 2018 : la Fédération Française des Télécoms annonce, à la suite d'un appel d'offres, qu'elle retient RogerVoice. Ce dernier accompagne les opérateurs téléphoniques pour mettre en œuvre les obligations de la loi pour une République numérique à partir du 8 octobre 2018.



24 juillet : Collectif des associations en présence des ministres et des acteurs concernés

- 8 octobre 2018 : la Fédération Française des Télécoms ouvre le service de relais téléphonique pour les appels interpersonnels avec Bouygues Telecom, La Poste Mobile, Orange, SFR, CIC Mobile, Cdiscount mobile, Crédit Mutuel mobile, Auchan Télécom, et NRJ mobile. C'est 1h par mois offert avec accès de 8h30 à 19h hors week-ends et jours fériés, via l'application RogerVoice, téléchargeable gratuitement sur mobiles et tablettes équipés d'une carte SIM 3G/4G.

Free ouvre également de son côté, sous Android uniquement, son service de relais téléphonique.

- 19 novembre 2018 : Free étend son service de relais téléphonique à travers son application iOS.

Synthèse

L'année 2018 a surtout été une longue période d'attente et d'inquiétudes face au silence du Gouvernement et des opérateurs télécoms qui doivent mettre en œuvre les obligations de l'article 105. La commission CRT n'a reçu aucune information officielle, mais suit bien les événements grâce aux informations informelles.

Jusqu'au mois de juillet 2018 où nous apprenons enfin le choix d'un seul et unique prestataire de relais téléphonique pour l'ensemble des opérateurs télécoms affiliés à la Fédération Française de Télécoms, soit, un peu plus de 50% des opérateurs. Free, de son côté, a choisi de mettre en place par elle-même son propre service.

L'équipe FNSF a exprimé ses interrogations du fait que la FFT, représentant une majorité des opérateurs télécoms, ne choisisse qu'un seul partenaire, le positionnant ainsi en leader dans son marché. Le libre choix du prestataire du service relais téléphonique par le grand public n'est donc pas favorisé, et les principes de la libre-concurrence, pourtant bénéfiques à la fois pour le fournisseur téléphonique et le grand public ne sont pas respectés. En effet, dans une concurrence, les prestataires font toujours des efforts pour proposer un service de qualité et avec des prix attractifs par rapport à ses concurrents.

Une fois le dispositif lancé le 8 octobre 2018, nous avons observé d'une manière générale – à travers les réseaux sociaux (Facebook notamment) et les contacts que nous avons reçu – une très forte



8 octobre - Wallès KOTRA, journaliste, et Jacques SANGLA, ancien président FNSF et ancien fondateur Websourd

varie en fonction du service utilisé (RogerVoice / Free), de la situation géographique liée à l'absence de couverture du réseau (territoires d'Outre-mer, zones blanches).

Le groupement interprofessionnel normalement prévu par la loi n'a pas été mis en œuvre. En contrepartie, un comité de suivi s'est constitué par le ministère du numérique et en cohésion avec le ministère du handicap (SG CIH). Ce comité réunit l'ensemble des acteurs concernés : FFT/Free, ARCEP, DAE / acheteurs publics, entreprises privées de relation client, associations représentants d'utilisateurs.

Réalisations

La commission CRT a porté toute son attention sur les différents indicateurs proposés par l'ARCEP au moment de sa consultation publique, début 2018, et y a apporté ses propositions, aux côtés du collectif des associations nationales. Certaines de nos propositions ont bien été reprises et homologuées par le Gouvernement le 13 juillet 2018. Ce document officiel était très attendu par la Fédération Nationale des Sourds de France, afin de garantir les exigences de qualité du service qui sera déployé en France et dans les territoires d'outremer.

Le 24 juillet 2018, Mounir MAHJOUBI, le secrétaire d'Etat chargé de la République Numérique et Sophie CLUZEL, la secrétaire d'Etat en charge du Handicap, recevaient les opérateurs de la Fédération Française des Télécoms, l'ARCEP, les acheteurs publics, et les associations nationales, dont la FNSF, pour un premier point d'étape dans le déploiement du service relais téléphonique. Cette réunion nous a permis de prendre connaissance des modalités de prise en main de l'accessibilité au téléphone par les différents opérateurs télécoms. C'était également à cette date où nous apprenions la création d'un comité de suivi à la place d'un groupement interprofessionnel. Une plateforme de remontée des alertes (jalerte.arcep.fr) nous a également été présentée, sur lequel, le collectif des associations a recommandé la mise en accessibilité du site web « J'alerte l'Arcep ».



8 octobre - Equipe commission CRT en présence de Jacques SANGLA, ancien président FNSF et ancien fondateur Websourd

A l'approche du lancement du relais téléphonique le 8 octobre 2018, les relations avec la Fédération Française des Télécoms étaient tendues. Conscient de l'enjeu de cet événement, Jérémie BOROY, mandaté par le collectif des associations, avait propulsé la FFTélécoms d'organiser une conférence de presse, et proposé une deuxième séquence réunissant les associations, dont la FNSF, pour que le grand public puisse prendre connaissance du mode d'emploi du dispositif dès le jour du lancement.

L'accessibilité du service téléphonique était devenue un sujet bien visible en France, grâce à une large couverture médiatique. Celle-ci a été rendue possible grâce à l'engagement de la Fondation pour l'Audition qui avait mandaté son agence de presse d'une part, et par l'investissement du staff de la FFTélécoms d'autre part.



26 novembre - Rencontre de François HOLLANDE, ancien chef d'Etat

Les médias ont abordé non seulement le relais téléphonique proposé par la FFTélécoms avec RogerVoice, mais aussi d'autres services (qui avaient déjà existé avant) au regard de l'obligation législative en trois domaines. De ce fait, le public était complètement perdu face à un éventail de services (RogerVoice, Free, Elio, Deafi, Sourdline, Acceo / Tadeo). L'équipe a donc réalisé une vidéo pédagogique pour tenter de clarifier les trois domaines de l'obligation législative (appels personnels, services clients, services publics).

Nous avons également reçu des demandes d'expertises législatives pour une mise en œuvre/déploiement du service relais téléphonique en France, entre autres, Spring au mois de Janvier 2018, et réseau UNISS au mois de décembre 2018.

Bilan

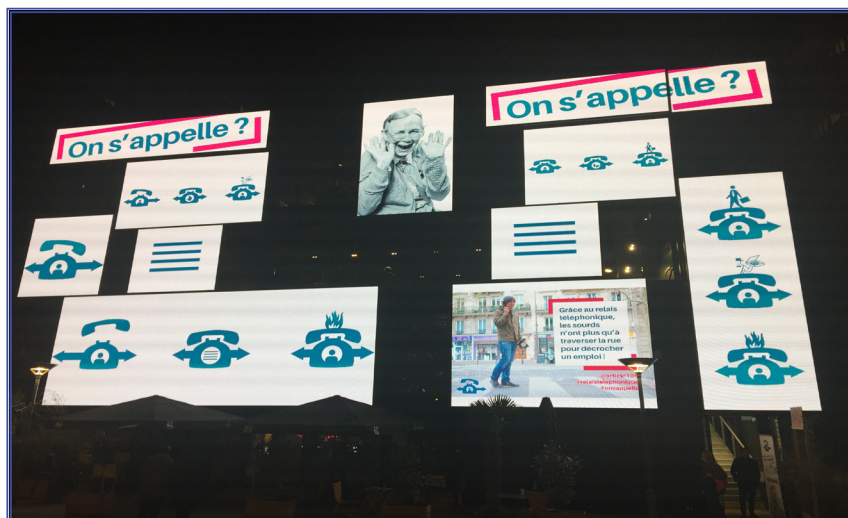
Le 8 octobre était une journée historique. Les premiers utilisateurs ont pu utiliser le relais téléphonique. Les opérateurs commencent à contribuer au développement du relais téléphonique. L'Etat a mis en place le comité de suivi réunissant toutes les parties prenantes. Le démarrage s'opère réellement pour poursuivre ce gros chantier afin d'atteindre à nos objectifs initiés par les associations. Sur cette mise en œuvre, l'article 105 de la loi et le décret nous servent bien de référence pour rappeler nos droits, pour proposer des améliorations. On est encore loin sur l'usage simple et intuitif, compte tenu des découpages liés aux obligations vis-à-vis des trois acteurs concernés.

La loi pour une République Numérique s'est concrétisée. C'est une mission accomplie pour l'équipe de la commission. Une relève par une nouvelle génération d'utilisateurs devrait être assurée pour une longue étape renouvelée dans le cadre du suivi et veille. Ce sera toujours en cohésion avec les associations nationales pour maintenir un travail collectif nécessaire et efficace, en tenant compte de la réalité et de la qualité du service pour tous les canaux d'accessibilité prévus par la loi.

Face aux nombreuses interactions entre le collectif, les instances publiques (parlementaires, ministère, gouvernement, ARCEP), les instances privées (FFT / opérateurs télécoms, prestataires de relais téléphonique), et le grand public, la commission CRT a connu un surinvestissement important par rapport aux capacités prévues. Participation active aux réunions, rendez-vous ou autres rassemblements, relectures et amendements. C'était aussi une bataille qui a duré plus longtemps que prévu, depuis la création de la commission en juillet 2013.

Le soutien inestimable du collectif des associations (AFIDEO – AFILS – ALPC – ANCO -ANPEDA – ANPSA -FNAF – FNSF – MDSF – RNSA – UNISDA) et d'ADITUS a permis d'atteindre nos objectifs avec la loi, depuis la consultation publique sur l'avant-projet de loi pour une République numérique. La FNSF

a apporté sa forte complémentarité dans cette mobilisation collective, au niveau des connaissances des besoins utilisateurs, de leurs droits en terme éthique, et des aspects techniques liés à l'accessibilité téléphonique. La FNSF a été également précurseur dans la contribution de la consultation publique de l'avant-projet de loi, et ce avec le soutien des citoyens sourds par le vote de nos propositions. Certaines associations y ont contribué au niveau des réseaux de contacts. L'unité du collectif était nécessaire et efficace, compte tenu du lobby très puissant.



Références et liens

Références législatifs et réglementaires

- [Loi n°2016-1321](#) du 7 octobre 2016 pour une République numérique, article 105
- [Décret n°2017](#) du 9 mai 2017 relatif à l'accès des personnes handicapées aux services téléphoniques
- [Décision n°2018-0535](#) de l'ARCEP en date du 3 mai 2018 relative à la définition d'indicateurs d'utilisation et de conditions de qualité de l'offre des services de communications électroniques accessibles aux personnes sourdes, malentendantes, sourdaveugles et aphasiques (homologuée par le Gouvernement par arrêté du 3 juillet 2018)
- [Traduction de l'article 105 et décret en format pédagogique](#)
Le relais téléphonique en France : quoi, quand et comment ?

Dossiers

- [Blog du Relais téléphonique](#) géré par l'association Aditus : historique, rapports, références documentaires (films de l'œil et la Main, ...)
- [ARCEP](#) : L'accessibilité des personnes handicapées à la téléphonie, Historique et Archives documentaires
- [Plan des métiers](#) pour la mise en œuvre de l'article 105 de la loi pour une République numérique : document élaboré par le SG-CIH en Mai 2017

Des publications liées au lancement du relais téléphonique**De juillet à octobre 2018****Communiqués de la Fédération Française des Télécoms**

16 juillet 2018 – Les opérateurs de la FFTélécoms proposent une première mondiale pour assurer l'accessibilité de leurs services de téléphonie aux personnes handicapées

8 octobre 2018 – Lancement du premier service de Télécommunications interpersonnelles dédié aux personnes sourdes, malentendantes, sourdaveugles et aphasiques

Communication de la FNSF

18 juillet 2018 – Communiqué du président de la FNSF suite aux annonces de l'ARCEP et de la FFT

14 octobre 2018 – Vidéo pédagogique décrivant un panorama des différents services de Relais téléphonique pour une utilisation concrète au regard de l'article 105 de la loi pour une République numérique (15 minutes)

Revue de presse

Voici une sélection d'articles parmi tant d'autres.

RTL : RogerVoice, la plateforme téléphonique pour sourds

France Inter : Sourds et malentendants vont désormais pouvoir téléphoner

France info : Avec l'application RogerVoice, les personnes sourdes et malentendantes peuvent appeler avec leur téléphone

Europe 1 : Les opérateurs lancent un service téléphonique pour les malentendants

Free : Free lance son nouveau service « Relais téléphonique Free »

Réseaux sociaux, Twitter

Gouvernement : <https://twitter.com/gouvernementFR/status/1049974164185108480>

FFTélécoms : <https://twitter.com/FFTelecoms/status/1049322852133076992>

<https://twitter.com/FFTelecoms/status/1049265104129347584>

ARCEP : <https://twitter.com/Arcep/status/1049231670115782656>

Article 105 : <https://twitter.com/article105>

Anne MADEC
Stéphane AMOSSE
Laurent GUIRAUD



Date	Lieu	Thème	Représentant
MARS			
14	Paris	Participation au test du nouveau service Relais Téléphonique chez RogerVoice	Anne MADEC, Nicolas MARGUIN
JUIN			
10	Paris	Présence à l'AGO FNSF et réponses aux questions des associations affiliées.	Anne MADEC, Stéphane AMOSSÉ et Laurent GUIRAUD
JUILLET			
24	Paris	Réunion organisée par le cabinet du numérique, en présence des associations et des parties prenantes (FFTélécom, ARCEP, les acheteurs publics)	Anne MADEC et Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
25	Paris	Présentation et Démonstration du dispositif par RogerVoice dans leurs locaux et auprès des associations représentatives des usagers concernés	Anne MADEC et Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN
OCTOBRE			
05	Paris	Interview et tournage avec Margaux de Fourville, journaliste pour la chaîne BFM	Anne MADEC
08	Paris	Participation au lancement du relais téléphonique en deux séquences. Matin : inauguration officielle par la FFT en présence des ministres. Après-midi : événement ouvert au public en présence des associations et des personnalités.	Anne MADEC et Stéphane AMOSSÉ, Ronit LAQUERRIÈRE-LEVEN et Nicolas MARGUIN
15	Paris	Interview et tournage avec Sarah Massiah, journaliste de Média-Pi	Anne MADEC
NOVEMBRE			
03-04	Paris	Participation au Rassemblement Fédéral	Stéphane AMOSSÉ, Anne MADEC
26	Paris	Rencontre de François Hollande, ancien chef de l'Etat, pour un point d'étape sur le lancement du relais téléphonique, en compagnie de Jérémie Boroy, Agnès Poirier, Grégoire Odou	Anne MADEC
DECEMBRE			
06	Paris	Intervention pour les journées professionnelles nationales des unités d'accueil et de soins pour les sourds (UASS). Discussion autour de la loi numérique avec les participants, animée par le Dr Laetitia ESMAN, responsable de l'UASS de Toulouse	Anne MADEC
20	Paris	Réunion FFTélécoms. Premier point d'étape sur le service de relais téléphonique lancé le 8 octobre.	Anne MADEC

Depuis la parution en 2005 de la loi « *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* », l'accessibilité culturelle relève d'une obligation. En effet, cette loi organise le principe de compensation pour adapter l'environnement et supprimer les situations de handicap dans tous les domaines : la participation sociale, l'emploi, le logement, l'accès aux soins et également l'accès à la culture.

Positions

- Militer pour l'accessibilité linguistique LSF
 - Mettre la langue des signes à l'abri des prédatons médicales en l'inscrivant au patrimoine culturel immatériel de l'humanité auprès de l'UNESCO
 - Accessibilité linguistique des Sourds aux pratiques culturelles et artistiques
- Sensibiliser la sphère politique et des élites sur le choix du public sourd /LSF : être directement en contact et en échanges avec un professionnel lui-même sourd
- Reconnaissance, valorisation et dynamisation des métiers artistiques et culturels des sourds

Réalisations

Les trois membres de l'équipe de la commission Culture, formée depuis 2016, a élaboré quelques pistes de réflexion pour envisager des actions politiques sur le long terme.

Nous ont rejoints cette année Joël CHALUDE et Fanny DRUILHE apportant une nouvelle dimension à la commission : les pratiques artistiques et la volonté d'entamer des démarches auprès de l'UNESCO pour l'inscription des langues des signes au patrimoine mondial de l'humanité.

Nous formons ainsi deux sous-groupes dans la commission Culturelle : Estelle, Lisa et Sandrine dans le sous-groupe dédié aux pratiques culturelles ; Joël et Fanny dans le sous-groupe dédié aux pratiques artistiques.

Notre projet d'élaborer un cahier de charges pour les pratiques culturelles en LSF prévu en 2017 ne s'est pas concrétisé à ce jour. En effet, le ministère de la Culture a élaboré un guide, consultable sur internet : « *expositions et parcours de visite accessibles* » qui propose quelques préconisations uniquement techniques concernant le public sourd dont les visioguides (p.104) et le sous-titrage (p.123).

Cependant, il manque d'autres critères techniques nécessaires pour les dispositifs proposés au public sourd car il faudrait y inclure les critères techniques propres aux sourds Usher et aux sourdaveugles.

Cet ouvrage est téléchargeable via ce lien :

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Developpement-culturel/Culture-et-handicap/Guides-pratiques/Cinema-et-accessibilite-2018>



Du fait de sa profession dans le milieu culturel, S. RINCHEVAL a pu suivre l'élaboration de ce guide et vérifié les préconisations pour les publics sourds. Il s'agit uniquement d'une vérification des contenus proposés, S. RINCHEVAL n'ayant pas force de proposition.

Cela nous a permis de constater l'absence de participation des associations représentatives du handicap, le guide ayant été élaboré avec les professionnels des musées et des établissements culturels.

Et il faudrait envisager également un nouveau document de travail pour apporter de nouvelles préconisations sous leur prisme humain : la réelle

nécessité d'avoir des professionnels sourds, du fait de la spécificité des publics sourds et de leur culture Sourde ; les critères pour recruter un professionnel sourd dans les établissements culturels.

Cependant, grâce à cet ouvrage, nous avons pu identifier les interlocuteurs potentiels pour nos futures actions.

Enfin, nous sommes sensibilisés à la situation des Sourds Usher et des Sourdaveugles dont l'appartenance sociale première est celle de la communauté sourde. Ainsi, nous souhaitons travailler à l'avenir avec l'association RNSA (Réseau National des SourdAveugles), non seulement pour des dispositifs techniques et humains, mais également les inclure dans les missions de notre commission.

Nous avons constaté une émergence du label « Tourisme et Handicap » indiquant une accessibilité linguistique dans les offres culturelles de la part des établissements culturels et des musées. Mais la confusion reste toujours importante pour la différenciation entre les solutions techniques et les solutions linguistiques.

Nous allons essayer de contacter le ministère chargé du tourisme pour **encourager la mise en place du label linguistique** (au lieu du label « oreille barrée ») dans les sites touristiques proposant une accessibilité en langue des signes.



Nous poursuivons en 2018 le recensement des offres culturelles en langue des signes dans les lieux touristiques et culturels : présence des guides-conférenciers sourds, offre de visites en LSF et équipements incluant la LSF.

Participation à la réunion mensuelle de la commission « Culture et Citoyenneté » de la CNCPH. Mais la présence de la commission Culture n'était pas régulière durant l'année 2018 en raison d'un agenda professionnel incompatible avec les dates de réunion de la commission CNCPH.

Dates et natures des actions

Depuis février 2018 : des interventions locales pour une mise en place d'une offre culturelle accessible aux publics sourds sur Poitiers dont la création « *Dossier - Accessibilité en Langue des Signes Française offre culturelle proposée par les structures municipales de la ville de Poitiers* » et rencontres avec des élus municipaux. Ces actions localisées sur Poitiers permettrait d'établir un modèle pour les autres villes via la FNSF / la commission Culture.

- 27/02/2018 : S.RINCHEVAL participe à la première réunion de la Commission Culture et Citoyenneté du CNCPH
- 15/03/2018 : E. ARNOUX et L. LE GUIGOU ont participé à une conférence locale à Poitiers sur le lien entre le référent sourd et le métier d'intermédiaire et médiateur culturel. Cela permettra à long terme de se constituer un dossier de sensibilisation sur le milieu professionnel de la culture.
- Mai 2018 : E. ARNOUX et S. RINCHEVAL ont échangé par Skype pour faire un point sur l'ensemble des actions envisagées et réfléchir sur la suite.
- 09/06/2018 : E. ARNOUX participe à l'AG de la FNSF.
- 16/10/2018: E. ARNOUX et S. RINCHEVAL se sont inscrites au 1er forum de la RECA - forum

de l'accessibilité Culturelle, en tant que professionnelles de la culture. Nous n'avions pas reçu d'invitation de la part de la RECA d'où notre intention de faire une auto-présentation de la commission Culture sur place. Suite à un arrêt maladie pour l'une et des imprévus pour l'autre, nous ne nous sommes pas déplacées au forum.

- 3 et 4 novembre 2018 : participation de l'ensemble des membres de la commission sauf L. LE DUIGOU au rassemblement fédéral. Nous avons revu notre plan d'action 2019 et scindé les membres en deux sous-groupes de travail.

Synthèse, bilan et perspectives

La commission Culture, constituée en 2016, a rencontré quelques difficultés dans la mise en place des plans d'actions. Nous manquions de repères clairs et précis, nous avons eu besoin de temps pour appréhender au mieux notre mission auprès de la FNSF. L'arrivée récente de ses deux nouveaux membres et le rassemblement fédéral du 3 et 4 novembre 2018 ont permis une réelle impulsion de la commission Culture avec une meilleure perception des actions à réaliser, des plans d'actions à élaborer.

Pour le sous-groupe « culture » :

- Le métier / la profession dans le domaine culturel pour une personne sourde, avec le projet de constituer un cahier de charges
- Encourager la création d'un pôle culture (référent Publics Sourds)
- Établir une liste d'offres culturelles LSF existantes (+ logo LSF dans le label Tourisme et Handicap)

Pour le sous-groupe « Art » :

- Inscription de la langue des signes au patrimoine culturel immatériel de l'humanité UNESCO
- Élargir les conditions d'éligibilité des œuvres à la surdité auprès du Fonds Diversité du CNC ou inciter à la création d'une commission spécifique

Les deux sous-groupes :

- Création de deux annuaires nationaux recensant les compétences artistiques et culturelles des Sourds

Nous allons tenter de nous rendre visibles auprès des institutions culturelles et des professionnels sourds de la culture. Et surtout, entamer des démarches auprès des institutions relevant de l'Etat pour une réelle reconnaissance de la LSF dans les offres et les équipements culturels (le label linguistique) et la présence de professionnels sourds souvent mal reconnus dans leurs pratiques culturelles et artistiques.

Joël CHALUDE
Fanny DRUILHE
Estelle ARNOUX
Lise LE DIGOU
Sandrine RINCHEVAL



Bilan définitif des Assises

La commission Discrimination va publier le rapport définitif sur l'impact des assises nationales de l'inclusion professionnelle et de la diversité. Ce document sera consultable sur le site de la FNSF à partir du début de l'année 2019. Les chiffres donnés sont positifs et doivent être une source de nouvelle dynamique pour les acteurs concernés. Nombreux sont ceux à demander une nouvelle tenue des assises nationales. Malheureusement, cela ne figure pas au programme de la commission discrimination. Par contre, nous encourageons une nouvelle équipe d'organisation à prendre la relève pour les nouvelles générations. Nous serons présents pour l'accompagner tout au long de l'organisation.

Par contre, la commission discrimination envisage d'organiser un séminaire avec les professionnels concernés sur les moyens d'accompagnement aux personnes qui sont victimes de discrimination ou qui ont subi une situation d'oppression en particulier dans le domaine du travail professionnel.

Suite des demandes de sponsors, le comité d'organisation n'a pas encore terminé ses travaux sur les actes scientifiques, qui font suite aux Assises. Ces travaux devront se poursuivre jusqu'en 2020.

Discriminations et Défenseur des droits

La commission a transmis au Défenseur des droits sur les métiers interdits au mois de Juin 2018 la liste des métiers refusés ou interdits aux personnes sourdes et malentendantes, en détaillant les raisons de ces obstacles. Ce rapport sera publié au public au début de l'année 2019 sur le site de la FNSF. Une documentation sur ce sujet a été également publiée sur le site Média'Pi.

Dans le rapport FNSF 2017, on a affirmé que le Défenseur des droits a prévu de publier des recommandations sur la situation des sourds. A ce jour-là, cela n'a toujours pas été fait. La commission a décidé de rédiger un rapport officiel sur l'état des lieux de l'accessibilité au sein du Défenseur des droits. Elle y explique que ce dernier n'a pas respecté les lois relatives à l'accessibilité. Ce rapport a été transmis au Défenseur des droits pour l'en avertir avant de prévoir des actions plus poussées.

La commission avait fixé l'objectif pour l'année 2019. Ce rapport est uniquement disponible pour les associations affiliées. Ce message a été entendu et a provoqué la mise en place d'un centre relais sur le site du Défenseur des droits depuis le début du mois d'octobre 2018. Vous pouvez désormais contacter le Défenseur des droits dans les meilleures conditions possibles.

Par contre, une association a demandé au Défenseur des droits de continuer la volonté d'accessibilité totale en LSF avec les droits et les préventions pour les jeunes. Cette action n'est pas encore faite mais à ce jour-là, les moyens logistiques et financiers du Défenseur des droits restent insuffisants. La commission continue à se battre pour obtenir cette accessibilité qui permettrait d'élargir la lutte contre les discriminations.

Mise en chantier sur les discriminations et l'éducation

Comme la FNSF a décidé de lancer un grand chantier sur l'Éducation pour les années 2019-2022, la commission discrimination et le référent Roméo HATCHI ont commencé à rencontrer et échanger avec les autres commissions dont celle de l'Éducation ainsi que les secteurs Étudiants et Jeunes afin d'élaborer le futur rapport de la FNSF. La commission a commencé par analyser les rapports, les livres qui sont publiés par des professionnels tels que des chercheurs, des scientifiques, des sociologues. On a assisté au Congrès National sur l'Éducation et écouté tous les débats.

Abrogation de l'interdiction du permis poids lourd (cars et camions)

Une équipe a été constituée pour travailler dans l'objectif d'abroger l'interdiction du permis poids lourds (cars et camions). Audrey FLORENCEAU (Nantes) la pilote avec Christophe MOITY (Lille), référent des camions et Youssef BERKACH (Bourg-en-Bresse), référent des cars. Ils sont dynamiques, ils animent beaucoup la page du « permis pour tous » dans le réseau social Facebook. Cela a permis de regrouper tous les chauffeurs qui ont réussi leur permis et leur vie professionnelle. Ils font des publications et ont créé des autocollants et des tee-shirts. Ils ont participé au salon dédié à ce thème à Lyon.

Avec l'aide de la commission, l'équipe va étudier les chiffres obtenus en diffusant des sondages auprès aux chauffeurs qui ont réussi ou qui ont eu des obstacles afin d'élaborer le rapport officiel. Nous espérons obtenir l'abrogation en 2020.

Rencontres, interventions

La commission discrimination constate qu'elle reçoit de moins en moins des courriers concernant les discriminations surtout à la fin de l'année 2018. Cela est peut-être lié à l'ouverture de l'accessibilité au Défenseur des droits. Par contre elle reçoit régulièrement des courriers sur le rapport «Diagnostics et préconisations sur les sourds et le travail». Beaucoup de gens s'intéressent aux références et au modèle de ce rapport. Pascal a assisté à un congrès organisé par ACFOS le 17 Octobre 2018 sur l'insertion professionnelle des jeunes sourds.

Pascal MARCEAU
Roméo HATCHI



LES ETATS GENERAUX DE L'EDUCATION



Le début de l'année est marqué par l'organisation des Etats Généraux de l'Éducation des Jeunes Sourds, les 27 et 28 janvier 2018, à Paris.

A l'origine des états généraux, un constat entre l'ANPES et la Commission Education de la dispersion des actions en faveur de l'enseignement scolaire en LSF.

Les états généraux ont réuni les principales associations nationales dont la FNSF et la Commission Education, l'AFFELS, l'ANPES et 2LPE-PB, et plusieurs associations locales dont 2LPE-CO, Apes Marseille, Apes Lyon, Apes Bordeaux, Apes Midi-Pyrénées, Apes 14, Apes Rennes, Apes 75, Apes 91, Les Rebeccas et Apes 10. Au total, il y a eu 32 participants, membres des associations œuvrant dans le domaine de l'éducation. La majorité des participants étaient des parents d'enfant Sourd. Des professionnels de l'éducation étaient également présents.

Nous avons recueilli des états des lieux sur le dépistage précoce et l'accompagnement des parents, l'éducation précoce, la formation de la LSF aux familles, les PEJS, le collège et le lycée, les études supérieures.

Nous avons présenté aux états généraux notre position « Education des Jeunes Sourds », révisée sur place avec des propositions apportées par les associations locales et nationales. Notre plan d'actions 2019-2022 et les actions communes à mener avec les associations consultatives de la FNSF : ANPES, AFFELS, et 2LPE-PB ont également été discutés. L'ensemble devra être soumis à l'Assemblée Générale de la FNSF les 9 et 10 juin 2018.

Enfin, dans le cadre de la préparation du prochain Congrès National de la FNSF en Automne 2018 qui sera exclusivement consacré à la question de l'éducation des jeunes sourds, le titre du congrès, « Education des Jeunes Sourds, pour une inclusion réussie », a été approuvé par un vote collectif.

LE MOUVEMENT « BAGUETTE MAGIQUE »

Après les états généraux, nous avons réclamé au Ministère de l'Education Nationale le bilan de la circulaire du PEJS de février 2017.

Le bilan, promis par le Ministère de l'Education Nationale, aurait dû avoir lieu au cours d'une réunion officielle en décembre 2017. Mais cela n'a jamais eu lieu. Après de nombreuses interpellations de notre part, il a enfin été organisé en mai 2018 une réunion ministérielle à laquelle nous avons assisté.



Lors de cette réunion, une phrase malencontreuse a été lancée par le représentant du Ministère de l'Education Nationale. En effet, face à une multitude de problèmes rencontrés dans le système éducatif pour les jeunes sourds en France, celui-ci a déclaré qu'ils (l'Education Nationale) n'avaient pas de « baguette magique ». Cette phrase nous a révolté et décidé de nous mobiliser. Le Président, Vincent COTTINEAU, a lancé une alerte sur les réseaux sociaux et fait une demande de mobilisation nationale. La vidéo a été partagée plus de 1 400 fois. Des milliers de publications avec le hashtag principal #baguettemagique et marquant le Premier Ministre, les Ministres de l'Education Nationale et des Personnes Handicapées ont « noyé » les personnalités susnommées.

Avec ANPES, nous avons rédigé une lettre ouverte qui a été adressée le 8 mai 2018 au Président de la République, Mr Macron ; au Premier Ministre, Mr Philippe ; au Ministère de l'Education Nationale ; à la Secrétaire d'Etat aux Personnes Handicapées, Mme Cluzel et à la Présidente de la CNCPPH, Mme Gillot. Le Ministère de l'Education Nationale a été obligé de réagir face à cette vague numérique et de nous recevoir à nouveau pour nous présenter des excuses.

Pour cette dernière réunion ministérielle, nous avons monté un dossier sur l'état des lieux des PEJS en France. Nous voulions montrer aux pouvoirs publics que seuls trois PEJS sur plusieurs qui existaient sur le territoire français respectaient à la lettre les conditions imposées par la circulaire.

Nous avons par ailleurs exposé plusieurs problématiques :

- la fausse considération de la LSF comme L2 pour les enfants Sourds
- un manque de ressources pédagogiques inter-académiques
- formation ESPE inaccessible pour les enseignants Sourds
- des interprétations hétérogènes par les académies des textes officiels
- la confusion entre l'enseignement de LSF et en LSF
- l'absence de mention de la LSF dans les LSU (livret scolaire unique).

LE CONGRES D'ERAGNY

En partenariat avec le Dialogue Liberté des Sourds 95, le 29ème Congrès National de la FNSF a eu lieu les 18 et 19 octobre 2018 à Eragny-Sur-Oise et avait pour titre « **Education des Jeunes Sourds, pour une inclusion réussie** ».

L'éducation des Jeunes Sourds a fait l'objet de nombreux débats durant des décennies. Depuis le XVIIIème siècle où Jacob Rodriguez Pereire, avec sa méthode « oraliste », rivalisait avec l'Abbé de l'Epée et sa langue des signes méthodique. Deux cent cinquante années ont passé sur fond de conflits entre les deux méthodes et toujours les décisions ne proviennent pas de nous-mêmes, les Sourds, qui sommes pourtant les premiers concernés !

Le constat actuel est alarmant. Il existe des cas graves de déni, d'isolement, de discrimination, de manque de connaissances, de chômage, de déficit langagier, de désinformation, d'échec professionnel, de trouble identitaire... L'origine est l'échec du système éducatif qui persiste encore à ce jour. C'est là qu'il faut y remédier.

Nous avons crié haut et fort : RIEN SUR NOUS SANS NOUS !

Le Congrès a décidé de prendre de nouvelles résolutions. Dans un premier temps, sera réalisée une demande d'audit national pour recenser les échecs et les réussites éducatifs et ainsi, établir un suivi longitudinal du parcours scolaire, par profil et par parcours de l'enfant Sourd (uni-lingue/bilingue/mixte, âge, contexte) ; recenser les professionnels auprès de l'enfant Sourd ; recenser les parents d'enfants Sourds et la qualité de l'accompagnement. Et dans un second temps, seront tentées des actions juridiques : pour des recours individuels, collectifs ou objectifs.

Par ailleurs, le Congrès a adopté une nouvelle Déclaration des Droits de l'Enfant Sourd (voir annexe ci-suivant).

Vanessa ANDRIEU
Delphine KHOLOUKHOEV
Chrystell LAMOTHE
Mélodie SAUVAGET

Crée en 2014, la commission Finance a pour mission d'effectuer une analyse sur la gestion des finances de la Fédération et d'élaborer des stratégies permettant la stabilité et la pérennité de la trésorerie de la Fédération.

Sous la supervision du Trésorier Général du FNSF, l'équipe de la commission Finance est composé d'un trésorier adjoint du FNSF, des trésoriers des secteurs et de deux participants.

Durant l'année 2018, des travaux ont été réalisés autour de trois thématiques :

- La grille tarifaire des affiliations.
- La maîtrise des dépenses de fonctionnement de la Fédération.
- Le gestion des dons

La grille tarifaire des affiliations

Suite à la demande d'une association affiliée en Assemblée Générale Ordinaire de juin 2017 et à la publication au Journal Officiel de la modification des Statuts de la Fédération en février 2018, la grille tarifaire des affiliations a été revue dans toute son intégrité en prenant compte désormais les différentes personnes et les différents membres de la Fédération (personnes morales, personnes physiques, membres actifs, membres associés, etc...)

La proposition de la nouvelle grille a été soumise au vote et a été massivement rejetée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en juin 2018 du fait que les membres affiliées ne sont pas informés suffisamment en amont de cette proposition.

Suite à ce rejet de la proposition et à la complexité du sujet, la commission a décidé de créer une vidéo informative à destination des membres affiliées. Cette vidéo sera diffusée au printemps 2019.

La proposition de modification de grille tarifaire sera une nouvelle fois soumis au vote lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en juin 2019.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement de la Fédération

La maîtrise des dépenses de fonctionnement de la Fédération est le point névralgique de la commission Finance.

Après les postes dits mineurs tels que l'abonnement téléphonique et l'assurance en 2015, le poste de renversement de la recette d'affiliation aux secteurs en 2016, la commission Finance s'attaque désormais au poste de fonctionnement le plus dispendieux : le loyer.

En effet, le loyer annuel du siège administratif de la FNSF s'élève à environ 17.000 €, charges non comprises, et représente 45 % de dépenses de fonctionnement.

Un petit audit a été mené en interne en décembre 2017 et janvier 2018. Les résultats de cette étude montrent que le taux d'occupation des locaux est extrêmement faible, voire nulle, et que les locaux sont utilisés uniquement pour les réunions et les archives. Les bureaux sont restés inoccupés tout au long de l'année.

Une réflexion sur un éventuel déménagement est donc lancée par la commission au début de l'année 2018. Deux solutions se sont imposées : la première solution est le déménagement du siège

36 Commission Finance

administratif de la Fédération et quant à la deuxième solution, elle consiste à garder les locaux actuels et les rafraîchir et les réaménager.

Le Conseil National, lors de sa session d'avril 2018, a préféré opter pour la deuxième solution. La réflexion pour le déménagement par la commission s'est donc arrêtée.

La gestion des dons

Depuis 2014, pour compenser la baisse des subventions, la Fédération s'est tournée vers une solution de donation des particuliers et de mécénat d'entreprise.

En ce qui concerne les dons, aucune action particulière n'a été réalisée en 2017 et 2018. Une stagnation, voire une baisse, des dons ont été constatés en 2017 et en 2018. Dû certainement à une certaine inertie en termes de communication de la part de la FNSF. C'est pourquoi la commission Finance s'est associée à la commission Média et Communication pour la réalisation d'une nouvelle vidéo pédagogique qui sera normalement diffusée en 2019.

Afin de pouvoir alléger la charge de travail du trésorier, il est décidé, lors du Conseil National de juillet 2018, de transférer la gestion des dons à la commission Finance. Le transfert devient effectif en décembre 2018 afin d'être opérationnel pour 2019.

Actions opérationnelles diverses

La commission Finance a également fait office d'un support opérationnel pour le Bureau Exécutif ainsi que pour le Conseil National pour des actions diverses comme l'étude des prix de la location des boîtiers de vote pour l'Assemblée Générale.

Quentin PELE
Matt KOCH



Le 19 novembre 2018, le CNR 114, appelé communément « Urgence 114 » est désormais accessible pour les Sourds en visio en LSF ou Tchat, en France métropolitaine. Mais pas encore dans les DOM et TOM (c'est en cours).

Subsistent des problèmes techniques tels que l'accès au CNR 114 sur ordinateurs en France, et dans les DOM et TOM qui n'ont toujours pas accès au 114 par SMS.

La FNSF a, à cœur de rendre ce service public accessible à 100% et pour tous les citoyens Sourds de France Métropolitaine et des DOM et TOM.

La FNSF n'oublie pas la population Usher qui doit pouvoir avoir accès à ce service. Cela passe par une communication accessible, notamment par du braille par exemple (affiche, vidéo) mais aussi sur le site et sur l'application. Les réunions du CNR 114 ne sont pas terminées, la FNSF défend les besoins de l'utilisateur Sourd sous toutes ses dimensions, et les exigences de qualité de l'accessibilité du CNR 114 ou « Urgence 114 ».

Réalisations

La Commission Santé pour sa 2ème année espère avoir répondu aux attentes des usagers via des mailings ou en visio, ainsi que de décharger le CN sur les problématiques de la Santé.

La Commission Santé a pris le relais de la Commission CRT pour le CNRAU. La plateforme d'appels d'Urgence 114 au service des personnes avec des difficultés à parler ou à entendre, et sa future évolution « Total Conversation », un système multimédia permettant de communiquer en temps réel en vidéo, en son, et à l'écrit, isolément ou simultanément.

La rédaction de la prise de position sur l'Implantation Cochléaire, et de la prise de position sur le Dépistage Précoce n'est pas terminée. Après une année de réflexion, ce sera une seule et même position fusionnée regroupant ces 2 thématiques.

Cette dernière version est prévue d'être validée pour l'AGO de la FNSF 2019 par les associations affiliées et donateurs en vue du plan d'Action 2019-2022 sur l'Education.

Synthèse, bilan et perspective

Prise de Position de l'Implantation Cochléaire et du Dépistage Précoce de la Surdit   :

Après un an de travail et de réflexion, cette prise de position sera une fusion des 2 thématiques, car elles sont en corrélation sur le fond. Ce texte sera soumis au vote lors de l'AGO de la FNSF 2019 en vue du plan d'action de la FNSF sur l'Education 2019-2022. Il permettra d'appuyer le combat politique à mener avec un texte rassemblant ces arguments. La rédaction de ce texte est gérée par Virginie DENIS.

CNR 114 :

La FNSF a participé aux réunions axées sur les campagnes d'affichage de communication cette année en vue de l'ouverture du service accessible en LSF par visio pour les Sourds. Ces affiches, notamment pour le public Usher, les Sourds Aveugles doivent encore être améliorées.

La FNSF a pu informer les usagers, associations affiliées et donateurs très tardivement le 2 décembre sur Vimeo alors que nous n'étions pas informés nous-mêmes les membres du CNR 114, de l'ouverture prévue du 19 novembre 2018 sur smartphone et ordinateurs prévus au départ par le ministère, ni de l'entreprise en retard de ses délais.

De ce fait, la communication internet et externe de la FNSF a été tardive.

ONU, Rapporteur spécial sur les droits des personnes handicapées :

A la demande de l'ONU, un questionnaire a été rempli par l'équipe sur l'état des lieux de l'accès aux soins en LSF pour les personnes Sourdes de France et DOM et TOM. Il a bien été transmis dans les délais. Il permettra au rapporteur de l'ONU de mieux défendre les usagers Sourds Français dans l'accès à la santé au sein d'une organisation internationale.

Pétition internationale pour le droit à une médecine en langue des signes

En mars, à l'initiative de Docteur DAGRON, un plaidoyer international au titre « consultations en langue des signes partout dans chaque pays » voit le jour. Le but est de faire une campagne de 18 mois et entraîner le soutien de dizaines de milliers de sourds dans de nombreux pays pour que cela devienne une exigence mondiale puis se transformer en droit mondial.

Un petit livre « médecine en langue des signes » est paru, il est en vente au prix de 20€.

La FNSF se joint à cette pétition et incite toutes ses associations affiliées, les donateurs et le public à signer cette pétition. Une vidéo en LSF avec des informations explicatives sont à regarder sur cette page Facebook **Médecine en langues des signes partout**.

Cette pétition est disponible en Français, Grec, Anglais et Grec.

Une délégation remettra les pétitions à l'Organisation Mondiale de la Santé à l'automne 2019.

Virginie DENIS représentera l'équipe de la CS auprès de Docteur DAGRON pour une intervention à ce sujet lors du Congrès Mondial de la WFD 2019.

Formation de Premier Secours accessible aux Sourds par les Sapeurs Pompiers de France

La fédération nationale des Sapeurs-pompiers de France nous a sollicité pour participer à la conception de leur nouveau programme national de formation au secourisme à destination des Sourds. La modification récente des textes de sécurité civile permet l'accès au diplôme national de secourisme PSC1 à des citoyens historiquement écartés d'accès, incluant tous les personnes à mobilité réduite, mais également les citoyens porteurs d'une particularité visuelle ou auditive.

Les Sapeurs-pompiers de France, premiers formateurs de France auprès de la population, ont souhaité que ce programme soit adapté PAR les Sourds, POUR les Sourds.

Le résultat des travaux de terrain entre les deux entités donnera un programme de formation pleinement satisfaisant pour les Sourds, mais également pour les centaines de formateurs Sapeurs-pompiers répartis sur le territoire.

Collaboration entre la CS et la SSF :

En vue d'une conférence en mars 2019 sur la prise en charge des personnes Sourdes âgées en globalité en France, la SSF s'est rapprochée de la CS grâce à leur expérience professionnelle dans le domaine de la santé, pour le questionnaire à diffuser dans ce cadre ainsi que pour pouvoir intervenir sur un temps. Marie GIRAUD et Christian COUDOURET auront l'occasion de réexpliquer l'utilité des recommandations de l'HAS de juillet 2017 pour les professionnels de santé, sur l'Accueil, accompagnement et organisation des soins en établissement de santé pour les personnes en situation de handicap.

Site internet de la FNSF :

L'équipe se doit d'améliorer cette partie-là. Il n'est pas encore actualisé à 100% pour que chaque usager puisse y trouver des informations de première nécessité. Nous recevons des mails transférés du site avec le motif de demande de renseignements. Ces informations pourraient être indiquées déjà sur le site.

Page Facebook de la Commission Santé :

Elle a été ouverte le 21 mai 2018, pour être diffusée et communiquée le jour même de son existence. Elle est un moyen de rester en contact avec les usagers en parallèle du site internet, et le mail. C'est un support pour y diffuser des vidéos d'informations. Le poste de Community manager de cette page est géré par Marie GIRAUD.

Au 31.12.2018, cette page est suivie par 596 facebookers et 608 abonnés avec des réponses à des messages privés, et aux commentaires. Pour répondre aux attentes des usagers, l'équipe n'hésite pas à faire appel aux membres du CN en cas de besoin.

Communication externe

Notre communication externe se fait régulièrement auprès de nos associations affiliées, membres donateurs et le public dans le but d'informer et partager nos démarches :

- 18 publications Facebook dont des partages d'informations d'associations tels que Lilavie, et l'AFG sur des informations de la santé en LSF
- 5 vidéos produites sur Vimeo pour diffusion auprès de nos adhérents et donateurs puis sur Facebook [info-flahs/communiqué : 12/05 (2 vidéos), 22/05, 23/05, 02/12]

Références et liens

- Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, article 78

https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2005/2/11/2005-102/jo/article_78

- Circulaire N°DHOS/E1/2007/163 du 20 avril 2007 relative aux missions, à l'organisation et au fonctionnement des unités d'accueil et de soins des patients sourds en langue des signes (LS)

http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/circulaire_163_200407.pdf)

- Audition Publique de l'HAS du 22-23 octobre 2008, Paris, « Accès aux soins des personnes en situation de handicap

https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_736311)

(lien :

[Synthèse de l'audition publique-5 février 2009](#)

[Rapport de l'audition publique, 23 janvier 2009](#)

[Texte des Experts Tome 1, 22 octobre 2008](#)

[Texte des Experts Tome 2, 23 octobre 2008](#)

- [Rapport de Pascal JACOB, avril 2013](#), « Un parcours de soins et de santé sans rupture d'accompagnement »

Rapport à télécharger : <http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-pjacob-0306-macarlotti.pdf>

Synthèse à télécharger : http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/06_06_13_synthese_Rapport_Jacob.pdf

- [Rapport Denis PIVETEAU, 10 juin 2014](#), “« Zéro sans solution » : Le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches”
[Rapport-10 juin 2014](#)
[Annexe-18 juin 2014](#)
- [Etude de l'IRDES n°560 et n°561, juin 2015](#), L'accès aux soins courants et préventifs des personnes en situation de handicap en France
[Rapport n°560](#) : Tome 1-Résultats de l'enquête Handicap-Santé volet Ménage
[Rapport n°561](#) : Tome 2-Résultats de l'enquête Handicap-Santé volet Institutions
- HAS : [Guide d'amélioration des pratiques professionnelles](#) « Accueil, accompagnement et organisation des soins en établissement de santé pour les personnes en situation de handicap », juillet 2017
- [Pétition internationale](#) « consultations en langue des signes partout dans chaque pays » toujours en cours (mars 2018) :

Christian COUDOURET
Virginie DENIS
Marie GIRAUD



Les conditions de l'organisation du congrès sont soumis à plusieurs critères et conditions régies par la WFD que nous avons plusieurs fois négociés.

Comite d'Organisation

Ms Ronit LAQUERRIERE-LEVEN	Présidente
Ms Sabine SALAH	Communication et Promotion
Ms Audrey SANGLA	Logistique
Mr Philippe BERTHE	Logistique
Mr Emmanuel JACQ	Finances et Sponsoring
Mr Stéphane AMOSSE	Programme Scientifique
Mr Anthony GUYON	Programme Culturel et Social
Mme Isabelle LOMBARD	Coordinatrice interpretes LSF/ Fr
Mme Rebecca LAAD	Coordinatrice interpretes IS / anglais
Mr Jean-Olivier REGAT	Coordinateur bénévoles
Mme Carol LEE-AQUILINE	Coordinatrice Congrès Comité Organisation / WFD
Mme Cecile NICOL	Responsable programmation programme enfants
Mr Kamel BEN KAHIA	Responsable organisation programme enfant

Réunions du Comité d'Organisation

18 Janvier 2018 :	Comité d'Organisation
23t Janvier 2018 :	Présidente du CO et President WFD Mr Colin Allen et member du bureau de la WFD Dr Terry Riley (Londres)
9 Mars 2018 :	Comité d'Organisation – Cultural Programme meeting
30 Mars 2018 :	Comité d'Organisation /MCI
18 Avril 2018 :	Comité d'Organisation
2 Mai 2018 :	Comité d'Organisation
9/10 Mai 2018:	Réunion avec le Bureau de la WFD au Ghana / Philippe BERTHE
29 Mai 2018 :	Comité d'Organisation
12 Juin 2018 :	Comité d'Organisation
29 Juin 2018 :	Comité d'Organisation /MCI
13 Septembre 2018 :	Comité Scientifique programme / MCI
14 Septembre 2018 :	Comité d'Organisation /MCI
21 Septembre 2018 :	Réunion avec le bureau de la WFD (à distance) / Ronit LAQUERRIERE-LEVEN
1 Octobre 2018 :	Comité d'Organisation
15 Octobre 2018 :	Comité d'Organisation
9 Novembre 2018 :	Comité d'Organisation /MCI
19 Novembre 2018 :	Comité d'Organisation
24 Novembre 2018 :	Comité des bénévoles
3 Décembre 2018 :	Comité d'Organisation
14 Décembre 2018 :	Comité d'Organisation /MCI

Nous avons nommé avec le bureau de la WFD des présidents de commission qui sont chargés du programme et de la sélection des résumés soumis. Ils seront également chargés d'animer les conférences et de faire la synthèse de toutes les conférences. Ils sont choisis pour leurs compétences.

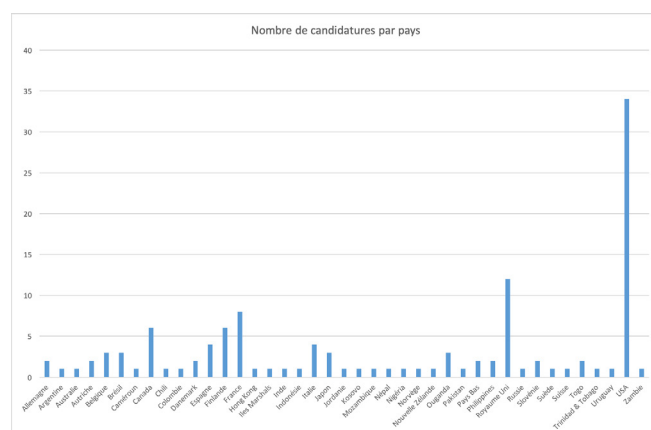
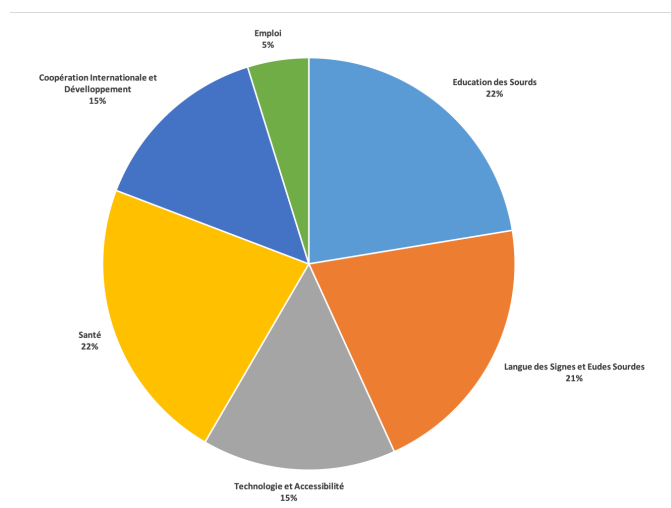
Langue des Signes Etudes Sourdes
Education des Sourds
Coopération Internationale et Développement
Technologie and Accessibilité
Santé
Emploi

Dr Robert ADAM (Angleterre)
 Dr Kristin SNODDON (Canada)
 Mme Deborah LYUTE (Ouganda)
 Dr Phil HARPER (Australie)
 Dr Alexis KARAKOSTAS (France)
 Dr Sophie DALLE-NAZEBI (France)

Nous reçu un nombre record de candidatures pour les conférences : 415 candidatures

Commissions	Nombre nécessaire pour le programme
Langue des Signes Etudes Sourdes	30
Education des Sourds	26
Coopération Internationale et Développement	10
Technologie and Accessibilité	10
Santé	10
Emploi	10
TOTAL	100

Les candidats non sélectionnés seront proposés pour les posters



Programmation :

Discours d'inauguration du congrès

Professeur Fernand de Varennes Rapporteur Spécial sur les Minorités - Bureau de la commission des Droits de l'Homme

Plénière

- Commission Langue des Signes et Etudes Sourdes Dr Maartje De Meulder (Belgique)
- Commission Education des Sourds Pr Ronice Quadros (Brésil)
- Commission Coopération Internationale et Développement Dr Sam Lutalo-Kiingi (Ouganda)
- Commission Technologie et Accessibilité Mme Andrea Saks (Angleterre)
- Commission Santé Pr Dainius Purias (Lithuanie)
- Commission Emploi Mr T.K.M. Sandeep (Inde)

Vous pouvez voir leur biographie dans le site du congrès qui est accessible dans les deux langues (IS et LSF)

Il a été très difficile de trouver le juste prix pour les tarifs d'inscriptions. Nous avons décidé cette grille tarifaire en tenant compte des prévisions atténuées et de l'évolution des tarifs. Il faut savoir que notre congrès comporte 1 jour de plus et nous n'avons augmenté que de 50 € par rapport à Istanbul.

	Tarif Préférentiel Avant le 31 Janvier 2019	Tarif standard 1er Février au 15 Avril 2019	Tarif tardif 16 avril jusqu'au jour du Congrès
MEMBRE WFD	589 €	639 €	689 €
NON-MEMBRE	649 €	699 €	749 €
MEMBRE FNSF	589 €	639 €	689 €
PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT	409 €	459 €	509 €
Senior (+ 65 ans)	409 €	459 €	509 €
Jeunes (15-30 ans)	409 €	459 €	509 €
Etudiant	409 €	459 €	509 €
Formation continue	1100 €	1100 €	1100 €
Tarif Journée	229 €	279 €	349 €
Participants du WFDYS Camp	79 €	79 €	79 €

Le type de catégories pour la grille tarifaire est définie par la WFD et nous avons réussi à leur faire accepter de rajouter le tarif spécial pour les membres de la FNSF à savoir les associations (1 délégué par association et tous les membres individuels)

Par la suite nous avons également proposé le tarif membre pour les participants du festival clin d'œil et les participants du congrès WASLI

En terme d'accessibilité nous proposons l'inscription gratuite pour les accompagnants des personnes ayant un handicap associé (PMR, Usher ou autres).

Promotion pour le congrès

	Avril 2018	Septembre 2018	Progression
Facebook	5 976	8 118	+ 35,8%
Twitter	275	402	+ 46%
Instagram	583	1124	+ 92 %

Top 3 Facebook

- a. France
- b. Brésil
- c. USA

Top 3 Instagram

- a. France
- b. Indonésie
- c. USA

- Festival (Potsdam, Allemagne - Mai 2018)
- Journée Internationale de la Langue des Signes et Journée Mondiale des Sourds (Paris 22/23 Sept 2018)
- AG EUD (Vienne, Autriche - Octobre 2018)
- Festival Dunan (Octobre 2018)
- Evènements internationaux et locaux en collaboration avec notre sponsor JENILE International

Assemblée Générale de la WFD

Nous sommes également en charge de l'organisation de l'assemblée générale de la WFD dont le budget est intégré avec celui du budget du congrès.

Après plusieurs négociations nous avons eu la remise du centre des congrès pour cet évènement qui est beaucoup plus moins cher que d'autres lieux qui ne sont vraiment pas adaptés (en terme d'accessibilité...)

Ronit LAQUERRIERE-LEVEN
Président du CO WFD



Statistiques : A la date du 31 décembre 2018, 13 923 aiment la page de la FNSF.

La page FNSF est de plus en plus vue cette année surtout avec les évènements survenues en 2018 comme par exemple #baguettemagique, en 1 an, la page a eu plus de 2 000 abonnés.

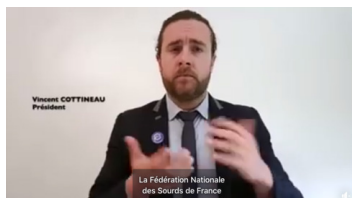
Les informations que nous publions sur la page sont souvent partagés, Facebook reste toujours l'outil principal d'information mais pas que pour le public sourd, mais aussi pour les entendants, c'est pourquoi certaines vidéos sont sous-titrées, afin que tout le monde soit au courant, et aussi pour atteindre le gouvernement et les journalistes afin d'être écoutés.

Nous remarquons aussi que le public s'intéresse quand nous partageons les informations sur l'avenir de l'éducation des jeunes sourds, un problème qui concerne tous les citoyens de la France, et en deuxième, concernant l'accessibilité que ce soit audiovisuelle ou téléphonique.

Toutefois, nous voulons préciser que le Conseil National n'a pas accès à la messagerie privée de Facebook, c'est notre Community Manager qui interagit avec vous. Si vous avez besoin de renseignements sur les dons, etc, il est vivement conseillé d'envoyer un mail directement à contact@fnsf.org, ou voir avec une association affiliée. Les documents comme les rapports, etc.. sont régulièrement mis en ligne sur le site internet : www.fnsf.org



Top 3 « j'aime » :



476 « j'aime » : Alerte nationale : l'éducation des jeunes sourds en danger !
Demande de mobilisation nationale avec #baguettemagique

73 429 personnes atteintes et 1 483 partages



339 « j'aime » : 1er Facebook Live avec le Président de la FNSF

plus de 15 000 vues et 174 partages

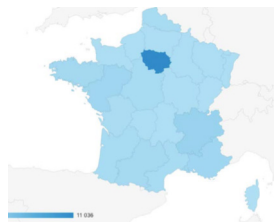
(pas de visuel)

268 « j'aime » : Aucune accessibilité concernant le discours du Président de la République Française

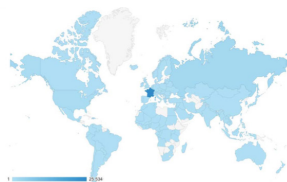
14 588 personnes atteintes et 248 partages

Top 3 des villes qui aime la page FNSF

Paris : 1522
Toulouse : 396
Marseille : 294

**Top 3 des pays qui aime la page FNSF**

France : 8 537
Brésil : 633
Algérie : 592



819 abonnés sur Twitter

Une hausse de 332 abonnés connue cette année, parmi eux des personnalités politiques comme Sophie CLUZEL, secrétaire d'Etat des personnes handicapées. Twitter reste toujours un moyen de communication importante pour être entendu en dehors de la communauté sourde.

Sabine SALHA
Maurice RAMBERT





Rappel des plans d'actions 2019 - 2022

Action fédérale en faveur de l'éducation

Promouvoir l'enseignement en Langue des Signes des Jeunes sourds

Les projets sur la période de 2019 – 2022 :

- Témoignages de victimes – Création d'un livre noir
- Audit national – Création d'un livre bleu
- Dossier unique sur l'éducation inclusive pour jeunes Sourds – Création d'un livre blanc
- Création d'un clip de sensibilisation
- Développement du site Internet et page Facebook – Commission Education

Les évènements sur la période de 2019 – 2022 :

- Rassemblement fédéral – sept 2019
- Congrès national 2020
- 2ème Etats Généraux 2019
- Congrès Mondial des Sourds 2019 : www.wfdcongress2019.org
- Université d'Été 2020/2021 – 2LPE-PB
- Rencontre nationale de parents d'enfants sourds 2020/2021 - ANPES
- Séminaire national de professionnels d'enseignements 2020/2021 - AFFELS
- Congrès national 2022 : Assises – Education : Diagnostics et Préconisations et publication du rapport

SECTEUR SENIORS SOURDS DE FRANCE**Action 2019**

Demande de candidature aux associations affiliées pour la planète des Seniors Sourds en 2019 : aucun candidat ne s'est présenté. Face à l'absence de candidature, le secteur Seniors des Sourds de France est obligé de s'en charger.

Planète des Seniors Sourds de France - Vendredi 22 mars 2019

- Conférence sur le thème « *Lutte contre l'isolement des seniors sourds dans les divers établissements* ».
- Intervenants :
 - Jennifer SEMAIL, Infirmière Diplômée d'Etat, qui travaille à l'EHPAD St François de Sales à LOMME CAPINGHEM : « *Pourquoi il est important qu'une maison de retraite qui accueille des sourds ait du personnel sourd ?* »
 - Virginie DENIS, Psychologue clinicienne et interculturelle à Toulouse : « *Le bien-être des personnes âgées* »
 - Marie GIRAUD (Bordeaux) et Christian COUDOURET (Marseille) Equipe de la commission de santé de FNSF : « *Recommandations de l'HAS indispensable pour les professionnels de santé* »
- Présentation des statistiques sur les questionnaires

Action 2020

Séjour et réveillon 2019/2020 au Pays-Basque

Du samedi 28 décembre 2019 au samedi 4 janvier 2020

Réunion générale et séminaire à Nantes

Du samedi 21 mars 2020 au Dimanche 22 mars 2020

Thalasso à Antibes en 2020

Mai 2020, 1 semaine

Des conférences à la demande des associations affiliées et non affiliées :

Plusieurs thématiques peuvent être abordés comme ce qu'est SSF, qu'est ce le bien-être pour les Seniors, etc...

SECTEUR JEUNES SOURDS DE FRANCE

L'équipe JSF a pour objectifs principaux :

- La sensibilisation des jeunes à la vie associative
- La collaboration étroite avec les associations / secteurs de Jeunes Sourds pour des événements nationaux JSF tels que Bal d'été, Intervilles, etc...
- Faire intégrer les Jeunes aux camps nationaux et internationaux afin de valoriser leur identité et leur langue naturelle (JSF, EUDY et WFDYS)

Notre stratégie repose sur :

- Des interventions en milieu associatif afin d'éclaircir et expliquer aux Jeunes Sourds le fonctionnement et le rôle du secteur JSF et de la FNSF
- À travers des sondages et des statistiques afin d'obtenir des informations concernant l'état de situation des associations/secteurs des Jeunes Sourds.
- Des événements, petits ou grands, dans le but de rassembler les Jeunes dans une atmosphère festive et solidaire.
- Des conférences, des séminaires et des formations pour offrir aux Jeunes Sourds et/ou aux associations/secteurs des Jeunes Sourds un temps de réflexion et des outils pour leur permettre de se construire culturellement, socialement et linguistiquement (également au niveau de l'identité).
- La collaboration internationale avec EUDY et WFDYS : des camps internationaux, leur assemblée générale, des séminaires abordant de différents thèmes qui touchent l'actualité.

Points à améliorer :

- Restructuration du Conseil Jeunes
- Amélioration de la communication externe à travers les échanges des courriels et du média (réseaux sociaux, etc)

AGENDA DES ACTIVITES A VENIR :

- Mai 2019 : International DEAFLEX Party à Paris - organisé par JSF et le CO-WFDYS 2019
- Mai 2019 : EUDY Assemblée Générale 2019 à Gent, Belgique (Deux délégués par YNAD)
- Juin 2019 : Bal d'été 2019 en Vendée en partenariat avec le secteur VIVA 44
- Juillet 2019 : WFDYS Youth Camp (18-30ans) à Paris (94)
- Juillet 2019 : WFDYS Assemblée Générale 2019 à Paris
- Août 2019 : EUDY Summer School à Ål, Norvège (3 participants par pays)
- Septembre 2019 : Semaine mondiale des Sourds, JMS et JILS à Paris
- Mai/Juin 2020 : Intervilles à Limoges
- Juin 2020 : Bal d'été 2020 (Lieu ?)
- Juillet 2020 : EUDY Junior Camp (13-17ans) en Autriche
- Juillet 2020 : EUDY Youth Camp (18-30 ans) en Turquie
- Septembre 2020 : Rassemblement fédérale FNSF
- Septembre 2020 : Semaine mondiale des Sourds, JMS et JILS (Lieu ?)
- Octobre/Novembre 2020 : Curio's 2020 (Lieu ?)

SECTEUR ÉTUDIANTS SOURDS DE FRANCE

- Forum des métiers :

Suite à notre projet avorté d'organiser un forum des métiers à Montpellier faute de participants professionnels, nous souhaitons organiser un forum des métiers qui pourraient aider les étudiants et lycéens sourds dans leur recherche de formation. Nous voudrions avoir 4 pôles :

- Un pôle consacré aux professionnels sourds qui présenteront leurs métiers

- Un pôle consacré aux étudiants qui présenteraient leurs filières.
- Un pôle consacré aux écoles accessibles (ex : Beaux-Arts de Marseille, Cetim)
- Un pôle consacré aux entreprises qui souhaiteraient embaucher des personnes, soit en salariés soit en alternance.

Ce forum devrait idéalement avoir lieu à Paris, en partenariat (si possible) avec l'équipe d'organiseurs de "L'Étudiant".

- Summer Break 3 en partenariat avec une association régionale:

Nous aimerions travailler avec une association étudiante locale pour qu'ils aient aussi l'occasion d'organiser le Summer Break. Le mode d'élection de l'association reprendrait le même fonctionnement que JSF.

- Finalisation de rubriques d'informations pour la vie étudiante (droits, financements, etc).

Nous aimerions avoir une vraie plateforme d'information sur le site de la FNSF pour que chaque étudiant ait accès à des informations qui lui permettront d'affronter les études avec plus de sérénité.

- Journée de rencontres avec les associations régionales étudiantes :

Cette journée s'inscrit dans la continuité de notre projet de cohésion nationale avec les associations étudiantes et nous permettra de pouvoir échanger sur nos projets, nos difficultés d'avoir un programme commun et une réflexion collective sur les actions à mener.

- Réalisation d'un petit clip vidéo du parcours de l'étudiant pour informer davantage sur les étapes et les droits des étudiants.

Chantier pour 2019- 2022 sur l'éducation :

- Forum des métiers accessible aux sourds en 2020
- Création d'un pôle sourds de logements universitaires.
- Développement du programme de tutorat par les étudiants sourds (ou professionnels) et pour les élèves (aide/soutien, suivi scolaire/pédagogique),
- Objectif d'avoir au total 5 associations étudiantes sourdes régionales (création d'un tutoriel pour accompagner les futurs jeunes sourds résidant aux DOM-TOM),
- Organisation d'une semaine de stage de préparation pour les jeunes sourds au niveau de la transition entre le lycée et les études supérieures (avant la rentrée universitaire, idée de partenariat avec les paroles voyageuses),
- Collaboration avec EDSU : Développement du programme ERASMUS notamment pour l'accessibilité des étudiants sourds à l'étranger. Collaboration (à discuter avec EDSU) sur la création de vacances de langues pour créer un programme pédagogique international pour l'apprentissage de l'anglais.

SECTEUR JOURNÉE MONDIALE DES SOURDS DE FRANCE

Dans un premier temps, le Comité d'Organisation sera composé en grande partie d'une nouvelle équipe pour l'année 2020 comme celle de 2019. En effet, le secteur JMS a fait appel à de nouveaux profils suite à plusieurs départs effectués à la fin de l'année 2018.

Jusqu'à présent, en ce mois de décembre, nous étions tournés sur le bilan de la JMS 2018. A partir de janvier 2019, nous commencerons à nous pencher sur l'organisation de la JMS 2019.

Tout d'abord, nous vous informons de la création d'un comité d'organisation. De plus, durant cette période d'organisation, nous avons plusieurs détails à régler :

- Les subventions
- Le recrutement des entreprises sponsors
- Le recueil des programmes des partenaires

Tout ceci nous permettra de présenter le programme pour la Journée Internationale de la Langue des Signes ainsi que pour la Semaine Mondiale des Sourds et pour la Journée Mondiale des Sourds au mois de septembre prochain.

Les dates de ces événements sont fixées pour 2020 comme celle de 2019 :

- la Journée Internationale de la Langue des Signes se déroulera les lundis 23 septembre 2019 et 2020
- La Semaine Mondiale des Sourds se déroulera du 22 au 29 septembre 2019. La JMS se tiendra donc le samedi 28 septembre 2019. Pour 2020, ce sera du 20 au 27 septembre, la JMS donc le 26 septembre 2019.

Concernant le thème pour cette semaine, nous proposons de reprendre le thème central du Congrès Mondial des Sourds 2019 : « *le Droit à la Langue des Signes pour Tous* ».

Nous organiserons par ailleurs une réunion nationale rassemblant tous les organisateurs des JMS des différentes villes en France à Paris pour permettre d'échanger et d'organiser ensemble cette édition 2020 comme celle de 2019. L'objectif est de travailler ensemble pour que la JMS représente une communauté sourde solidaire, unie et forte.

Centre-Relais Téléphonique

Accompagnement par l'équipe de la commission durant la phase de transition d'un nouvel référent CRT afin qu'il puisse participer aux réunions du comité de suivi, au nom de la FNSF. Celui-ci se réunit une fois tous les 6 mois afin de faire le point avec tous les acteurs concernés dans le suivi du service relais téléphonique.

Un 2ème comité de suivi est prévu au mois de Février/Mars 2019 sur Paris où un premier point sera fait selon les différents reportings fournis au Gouvernement. La FNSF aura sa place aux côtés des autres associations nationales.

Il serait souhaitable que le nouvel référent habite sur Paris ou sa région, afin de limiter les frais liés aux déplacements Paris-Province.

Objectifs du suivi et veille

Aujourd'hui, Il reste encore une partie des utilisateurs qui ne peuvent pas accéder aux services de relais téléphonique : les sourds-aveugles, les personnes aphasiques, et les utilisateurs habitant dans les territoires d'Outre-Mer.

Ainsi, en 2019, nous aurons à suivre plusieurs points :

- Diffusion du mode d'emploi à visée pédagogique par les opérateurs et pour les utilisateurs potentiels, de façon régulière
- Veille quantitative des performances (indicateurs de performance) de chaque service relais téléphonique
- Veille qualitative des compétences (interprètes et téléconseillers) de chaque service relais téléphonique
- Suivi dans la facilité d'accès aux services de relais téléphonique (ergonomie, procédures d'usages, articulation ou mutualisation des trois domaines de la loi)
- Couverture d'accès aux usagers (zones géographiques, profil d'utilisateurs)
- Suivi développement métier (plan métier)
- Garantie des appels passés dans un cadre professionnel alors que la loi ne le prévoit pas
- Accessibilité du site web « J'alerte l'Arcep » (version bilingue avec la LSF)

Dans le cadre de ce suivi, les documents de référence sont :

- Article 105 de la loi pour une République numérique
- Décret du 9 mai 2017
- Décision n° 2018-0535 du 3 mai 2018 (ARCEP, indicateurs de qualité)
- Les 6 objectifs à atteindre, initiés par les associations (rappel)

<http://relaistelephonique.blog.lemonde.fr/2016/01/09/quattendre-dun-centre-relais-telephonique/#more-207>

Discrimination

Actes scientifiques des Assises nationales.

Ces travaux sont liés aux Assises nationales de l'inclusion professionnelle et de la diversité. L'objectif de ces travaux est de regrouper les scientifiques et les professionnels et de rédiger les actes scientifiques faits oralement lors des Assises. Ces Actes seront utiles pour la continuité des travaux scientifiques et des réflexions des acteurs professionnels autour de l'amélioration de l'inclusion professionnelle des entendants et des sourds au travail. Les Actes d'une conférence ne constituent pas un texte suivi, mais

un ensemble thématique d'articles dans le domaine du travail.

Lutte contre les discriminations.

Comme le Défenseur a rendu accessible en langue des signes son site grâce au centre relais, la commission souhaite suivre avec attention si cela améliorera la relation entre les victimes et le Défenseur des droits notamment dans l'accompagnement. La commission fera un nouveau rapport sur le bilan de l'accessibilité au sein du Défenseur des droits si elle le juge nécessaire.

Par contre, la sensibilisation sur les droits et les discriminations pour les jeunes (<https://educadroit.fr/>) sur le site du Défenseur des droits ne sont pas rendus accessibles. Il semblerait qu'il manque des moyens disponibles dans la structure du Défenseur des droits, la commission essaie de trouver une solution alternative afin de les rendre accessibles.

Le cœur de la commission est de trouver des moyens de lutte contre les discriminations. A ce jour-là, aucune structure ne peut intervenir en cas de situation d'oppression sauf en engageant des actions judiciaires qui nécessitent des procédures longues et sont des symboles de conflit. La commission est convaincue que 70-80% des cas pourront être réglés sans intervention judiciaire. Plusieurs solutions sont envisagées comme faire appel à des experts de l'accessibilité ou encore à des médiateurs... D'où la nécessité d'organiser un séminaire réunissant tous les professionnels concernés.

Discrimination et éducation.

En théorie, les travaux devront être terminés en 2020 sur les discriminations et l'éducation. L'enjeu est de trouver des préconisations afin de lutter contre la violence, le harcèlement et l'isolement scolaire. On tiendra également compte des obstacles des sourds à travailler dans le domaine de l'éducation. On va également ouvrir un débat scientifique sur la linguistique et la maltraitance linguistique qui ne sont malheureusement pas explorées en France en proposant un workshop avec les participants scientifiques.

Abrogation de l'interdiction du permis poids lourds (cars et camions).

L'équipe travaille sur le regroupement des preuves, des témoins, des experts afin de démontrer que les sourds peuvent conduire des poids lourds en s'appuyant sur quelques chiffres recueillis grâce aux sondages. L'objectif est d'abroger l'interdiction de permis poids lourds d'ici l'année 2020.

Education :

Depuis fin novembre 2018, la commission éducation s'est agrandie de 3 membres. Elle se compose maintenant de Vanessa ANDRIEU, Delphine CANTIN, Vincent COTTINEAU, Chrystell LAMOTHE, Ronit LAQUERRIERE-LEVEN et Mélodie SAUVAGET. Nous allons prochainement réorganiser notre méthodologie de travail pour mener à bien nos missions.

Le groupe de travail via les réseaux sociaux (groupe fermé) est un échec, il est en effet difficile d'être productif car de nombreux participants ont surtout besoin d'informations politiques liées à l'éducation. Le temps passé à gérer la commission éducation et ses membres consultatifs et ce groupe de travail est très chronophage. Ce groupe est provisoirement suspendu.

Un groupe de travail sur la réflexion de l'enseignement en LSF de la langue française écrite est en cours d'étude au ministère de l'Education Nationale. Nous restons toujours vigilants et impliqués dans les réunions relevant de l'éducation des Jeunes Sourds.

Nos avocats, Maître Mila PETKOVA et Maître Benjamin PITCHO seront utiles à notre combat. C'est pourquoi la FNSF a besoin d'un soutien financier considérable pour que nos experts juridiques puissent engager des actions judiciaires et rédiger des lettres de recours devant les différentes instances administratives.

- la rédaction des actes du Congrès d'Eragny, courant fin 2019 ;
- l'organisation des Etats Généraux en janvier 2020. Ils porteront sur un thème plus précis que ceux de 2018 : « Education des Jeunes Sourds » ;
- les conférences auprès des associations des parents et des militants, pour sensibiliser à la question de l'éducation des enfants sourds et pour mieux mobiliser les personnes concernées
- développer l'accompagnement des parents d'enfants sourds.

Finances :

Deux types d'actions sont envisagées pour l'année 2020 : les actions dites opérationnelles et les actions dites spécifiques.

Actions opérationnelles

Les actions dites opérationnelles sont des actions qui permettent au bon fonctionnement de la fédération. Elles sont assurées tout au long de l'année et se renouvellent chaque année.

Les principales actions sont les suivantes :

- Maitrise des dépenses
- Gestion des dons
- Recherche des subventions

Au niveau de la maitrise des dépenses, même si les dépenses de fonctionnement sont désormais maitrisées, la commission continuera à veiller la bonne maitrise des dépenses et de procéder des actions correctives en cas de nécessité.

En terme de gestion des dons, comme chaque année, la commission continuera à assurer la collecte des dons, à procéder un suivi régulier des prélèvements et d'établir des reçus fiscaux. Quelques actions ciblées seront envisagées pour promouvoir les dons.

Quant à la recherche des subventions, la commission envisagera d'apporter un appui administratif à l'ensemble des secteurs et des commissions pour l'établissement des demandes de subventions nationaux et européens pour leurs projets, notamment les projets liés à l'éducation, la priorité nationale de la Fédération pour les années 2019-2023.

Actions spécifiques

En complément des actions dites opérationnelles, la commission réalisera quelques actions ciblées pour l'année 2020, dont le principale est le développement des partenaires financiers.

En effet, conformément au plan d'actions quadriennal 2019-2023 de la Fédération, la commission songera à rechercher des partenaires financiers qui soutiennent la principale action fédérale, l'éducation, pour permettre ensuite de financer des différentes actions, comme l'audit par exemple.

Santé :

Rédaction et remise du rapport du séminaire de novembre 2019, courant 2020

L'objectif est d'avoir des éléments en vue de l'organisation du Congrès National de la Santé, ou 1ères assises de la Santé (sous réserve accord du CN)

Congrès National de la Santé ou 1ères Assises de la Santé (sous réserve accord du CN)

Thématique en lien avec le plan d'action 2019-2022 de la Commission Éducation :

Après le dépistage précoce J+2, quel est le parcours de l'enfant né Sourd :

- quelles situations d'urgence pour la famille dont le nourrisson est diagnostiqué sourd ?
- quel accompagnement des parents d'enfant sourd ?
- comment bien veiller l'enfant sourd ?
- quelle prévention des problèmes de santé et/ou de santé psychologique ?
- A distinguer clairement les 2 parcours différents :
- Demain, tu vas à l'école : Parcours d'Éducation Nationale ou/et,
- Demain, tu vas te faire soigner : Parcours de Santé.

Veille des textes/rapports effectués sur la problématique de l'accessibilité à la santé des Sourds

- Travailler avec l'OMS : Le Sourd est malade ! (à changer le texte)
- Rapport des UASS de France métropolitaine et DOM TOM (données et bilan annuel)
- Lois/décret/Charte existants sur les usagers sourds + Documentations.

Mailing (sante@fnsf.org)

- Réponses rapide dans les réceptions des emails,
- Action rapide dans la relance d'emails.

Site internet de la FNSF, Partie sur la Commission Santé

- Veille et mises à jour régulières du site pour les usagers, associations affiliées et donateurs

Page Facebook

- Information des associations affiliées, donateurs et associations/citoyens non affiliés
- Interaction avec les followers : réponses au messenger privé reçu, aux commentaires
- Visibilité de la Commission Santé du grand public, pour se faire connaître, travailler avec du réseau

Annexe

Préambule :

Les Représentants de la Communauté Sourde, constitués en Congrès, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'enfant Sourd sont les seules causes des malheurs publics, ont résolu d'exposer, dans une Déclaration solennelle, les droits naturels et fondamentaux de l'Enfant Sourd et leur famille, afin que cette Déclaration, constamment présente à tous les Membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que les actes du pouvoir législatif, et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens Sourds, fondées désormais sur des valeurs de la Langue des Signes Française et de la Culture Sourde.

En conséquence, Le Congrès d'Eragny reconnaît et déclare les droits suivants de l'Enfant Sourd :

Article premier : Tous les enfants Sourds naissent libres et égaux en droit. L'enfant Sourd est avant tout un enfant

Article 2 : Nul ne peut déconseiller, ni interdire l'accès à la Langue des Signes Française

Article 3 : Tout enfant Sourd doit recevoir une langue : la langue des signes, seule langue accessible et permettant des interactions langagières précoces

Article 4 : Chaque parent d'enfant Sourd doit être informé, soutenu, accompagné et formé gratuitement en Langue des Signes Française

Article 5 : Tout enfant Sourd doit recevoir un enseignement scolaire en Langue des Signes Française et égal à tout autre enfant de la République.

Article 6 : L'Etat doit promouvoir l'identité linguistique et la culture Sourde de tout enfant Sourd

Article 7 : Tout enfant Sourd privé de la Langue des Signes Française subit une maltraitance linguistique et psychologique

Article 8 : Tout enfant Sourd sans modèle linguistique ou exposé à des enseignants sans maîtrise de la Langue des Signes Française est discriminé

Article 9 : La rééducation de l'ouïe et de la voix sont des options libres et doivent être respectées, au choix de l'enfant Sourd

Article 10 : Toutes les résolutions citées précédemment doivent être appliquées sans délai